LE CHEF DU PENTAGONE EN VISITE À ALGER

Mark Esper évoque la coopération entre l'Algérie et les États-Unis

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6804 - SAMEDI 3 OCTOBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Révision de la loi fondamentale

CHARFI: «LE DÉMANTÈLEMENT DU SYSTÈME EST EN COURS»

Le processus de démantèlement du système politique, ayant entrainé le pays dans l'incurie, doit s'amorcer à travers la revue des lois fondamentales régissant l'activité collective des citoyens. C'est du moins l'avis du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (l'ANIE), Mohamed Charfi, qui estime que l'ensemble de l'arsenal juridique devrait connaître une révision en profondeur grâce au Hirak. Ce dernier, a libéré, selon M.Charfi, la réflexion juridique dans le pays.

Page 3



CORONAVIRUS

157 nouveaux cas, 103 guérisons et 8 décès en 24 heures

Page 2

L'ÉCOLE RESTERA FERMÉE À CAUSE DU COVID-19

Pas de retour aux classes jusqu'à nouvel ordre

Page 2

IL N'ÉCARTE PAS UN RETOUR À LA GUERRE

GHALI LANCE UNE SÉVÈRE MISE EN GARDE AU MAROC

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

HÔPITAL D'AÏN M'LILA

Disparition de bijoux d'une femme décédée de la covid-19

LES ENQUÊTEURS de la police judiciaire de la sureté de daïra de Aïn M'lila dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi sont à pied d'œuvre pour élucider l'énigme de la disparition de bijoux et de plusieurs documents appartenant à une malade décédée de la covid-19 quelques jours après son admission à l'hôpital Slimène Amirat.

Ces objets ont disparu de la salle d'hôpital où était hospitalisée une sexagénaire admise au niveau du service des maladies contagieuses après avoir été testée positive au coronavirus.

Selon des informations recueillies auprès de sa famille, l'affaire a été déclenchée par le frère cadet qui après la cérémonie d'enterrement de sa sœur ainée, opérée selon le protocole covid-19, s'était rendu à l'hôpital pour récupérer les biens laissés par la défunte.

Cette dernière gardait «en lieu sûr chez elle, selon ces témoignages, des documents qualifiés «d'importants» et qui concernent toute la famille.

Elle aurait insisté auprès de son frère qui l'avait accompagné lors de son admission pour prendre ces objets avec elle, des bijoux et des documents.

Le frère de la défunte n'ayant pas trouvé les biens de sa sœur a souhaité rencontré l'un des responsables de la structure hospitalière avant de porter plainte. Chose qu'il n'a pu concrétiser dans la mesure où le directeur de la structure était en congé alors que son remplaçant aurait carrément refuser de le rencontrer puisque lui a-t-on dit «les enquêteurs sont sur l'affaire et il leur revient de la résoudre»,

A noter que le ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière ainsi que le directeur de la Santé de la willaya d'Oum El-Bouaghi ont également été destinataires de plaintes de la famille de la défunte.

Amine B.

L'ÉCOLE RESTERA FERMÉE À CAUSE DU COVID-19

Pas de retour aux classes jusqu'à nouvel ordre

La date de la rentrée scolaire prévue le 4 octobre 2020 a été officiellement reportée à une date ultérieure, a indiqué un arrêté du ministre de l'éducation nationale, Mohamed Ouadjaout.



Dans un communiqué, le ministère indique que la date de la rentrée de l'année scolaire 2020/2021 de tous les élèves, à travers tout le pays, sera fixée sur une décision des pouvoirs publics, habilités à autoriser la reprise des activités de l'éducation et de l'enseignement, dans le cadre du protocole sanitaire préventif contre le coronavirus.

Contacté par le Jeune Indépendant, Bachir Hakem, syndicaliste et pédagogue estime que le déséquilibre sera énorme après une rupture de sept mois avec l'école, sachant que l'élève s'est habitué à un rythme bien précis entre les vacances et le retour aux bancs d'écoles.

Pour le syndicaliste, le fait de déprogrammer le baccalauréat pour le 13 septembre, cela a eu déjà un impact négatif sur les élèves candidats à cet examen.

«Il fallait dès le début programmer la rentrée scolaire pour le 20 octobre, mais ce ne serait pas possible pour des considérations sanitaires et politiques. Donc, ça ne va pas être avant le 8 novembre», a-t-il indiqué.

Bachir Hakem soulève le problème de l'improvisation, dans lequel, dira-t-il, on a placé 10 millions d'élèves, sachant que jusqu'à ce jour aucun programme anti retard n'a été établi, a-t-il regretté.

Le syndicaliste estime qu'après cette longue rupture, l'élève psychiquement a oublié et perdu tous ses repères. De plus, souligne-t-il, si la rentrée se fait le 8 novembre, il faut d'abord au moins dix jours pour mettre les élèves dans l'ambiance de la scolarité.

M. Hakem, s'interroge:» comment va se faire le programme et comment programmer une année scolaire du mois de novembre à juin et rattraper tous les retards, ainsi que les vacances pour les élèves et le problème de surcharge des classes et comment partager les élèves en groupe de pas moins de 20». Toutes ces questions ont besoin , en effet, de réflexion et de concertations avec les concernés par le secteur, afin de trouver les solutions possibles.

Pour sa part, le membre du Comité Scientifique en charge du suivi et de l'évolution de la pandémie du Coronavirus en Algérie, le Dr Mohamed Bekkat Berkani avait estimé récemment «qu'aujourd'hui la rentrée scolaire de 2021 demeure difficile».

Pour lui, c'est encore trop tôt. «Le retour à la vie normale doit suivre un processus progressif»; a-t-il indiqué. En tant que «Comité Scientifique, notre rôle est d'examiner et valider les protocoles sanitaires spécifiques à chaque secteur»; a fait savoir Berkani.

Lynda Louifi

CORONAVIRUS

157 nouveaux cas, 103 guérisons et 8 décès en 24 heures

L'ALGÉRIE a enregistré 157 nouvelles contaminations à la Covid-19, 103 guérisons et 8 décès en 24 heures, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 51 847, des guérisons à 36 385 et celui des décès à 1 749.

Cinq wilayas ont enregistré plus de dix cas les 24 dernières heures, à leur tête la wilaya d'Alger avec 28 cas positifs. Elle demeure la wilaya la plus touchée par le virus avec un total de 5.842 cas.

«157 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 103 guérisons et huit décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 51.847, des guérisons à 36.385 et celui des décès à 1.749», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 117.7 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.40 cas pour 100.000 habitants.

Cinq wilayas ont enregistré, durant la même période, plus de 10 nouvelles contaminations à la Covid-19, à savoir Alger (28 cas), Jijel (26 cas), Batna (15 cas), Blida (13 cas) et Sétif (10 cas).

Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 55.6% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32.8%.

Les wilayas d'Alger (5.814 cas), Blida (4.163 cas), Oran (3.981 cas), Sétif (3.243 cas) et Batna (1.889 cas) représentent à elles seules 37 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national. Le Pr Fourar a également indiqué que 24 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 19 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que cinq wilayas ont enregistré plus de dix cas.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état de 23 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (23 la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

Dans le monde, la pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.029.719 morts depuis l'apparition de la maladie fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 34.622.646 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 25.773.764 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de jeudi, 5.628 nouveaux décès et 324.076 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 1.095 nouveaux morts, les Etats-Unis (949) et le Brésil (728). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 212.912 décès pour 7.705.542 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 2.840.688 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 144.680 morts pour 4.847.092 cas, l'Inde avec 99.773 morts (6.391.068 cas), le Mexique avec 78.078 morts (748.315 cas), et le Royaume-Uni avec 42.202 morts (460.178 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 99 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (86), la Bolivie (69), l'Espagne (68), et le Brésil (68).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.424 cas (10 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès (0 nouveaux), et 80.601 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient hier 349.179 décès pour 9.470.515 cas, l'Europe 233.653 décès (5.579.419 cas), les Etats-Unis et le Canada 217.165 décès (7.439.330 cas), l'Asie 140.804 décès (8.325.540 cas), le Moyen-Orient 46.221 décès (2.015.111 cas), l'Afrique 36.096 décès (1.492.640 cas), et l'Océanie 975 décès (31.799 cas).

Mohamed Mecelti

RÉVISION DE LA LOI FONDAMENTALE

CHARFI: «LE DÉMANTÈLEMENT DU SYSTÈME EST EN COURS»

Le processus de démantèlement du système politique, ayant entrainé le pays dans l'incurie, doit s'amorcer à travers la revue des lois fondamentales régissant l'activité collective des citoyens. C'est du moins l'avis du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (l'ANIE), Mohamed Charfi, qui estime que l'ensemble de l'arsenal juridique devrait connaître une révision en profondeur grâce au Hirak. Ce dernier, a libéré, selon M.Charfi, la réflexion juridique dans le pays.



«Il n'y a aucune honte de dire que le Hirak a imposé le changement, nous sommes fiers d'être les enfants du Hirak. Maintenant, il s'agit de construire et de démanteler le système, à commencer par les bases sur lesquelles se fonde, à savoir les lois fondamentales pour la bonne gouvernance dans tout le pays», a déclaré M. Charfi lors d'une interview accordée à la chaine de télévision publique.

Et de préciser ses propos : «Parmi ces lois, celle sur les partis politiques et la loi électorale, et tout ce qui concerne l'activité collective des citoyens doit être revu en fonction de la nouvelle nécessité de la construction démocratique. Relier tous ces changements au Hirak est logique et nous garderont pour longtemps que ce dernier a libéré la réflexion juridique à travers des énergies nouvelles».

Pour le président de l'ANIE, les lois actuelles sont en déphasage avec la constitution et devront être revues en profondeur pour les mettre en conformité avec la nouvelle reconfiguration de la société politique. Il cite, à titre d'exemple, des règles plus conformes à la neutralité de l'administration sont à introduire dans le code électoral, à l'effet de renforcer les mécanismes d'intervention de l'Autorité des élections.

Le président de l'ANIE considère que ces mêmes lois ont été conçues de manière à servir «un système comme il fut» et qu'aujourd'hui, l'Algérie s'inscrit dans «une autre logique politique des rapports entre gouvernant et gouvernés».

«Depuis le 12 décembre passé, nous avons un président élu démocratiquement et nous pouvons considérer que le nouveau système est fondé sur la liberté du choix du président de la république.

La liberté du choix est la première condition de la construction de l'Etat de droit, nous sommes donc dans un nouveau système et une autre logique des rapports entre gouvernant et gouvernés», argua-t-il.

Cette liberté du choix, ajoute M. Charfi, impliquera automatiquement la liberté de demander des comptes et la liberté de changer le mode de gouvernance, soulignant que les lois sont un segment d'un programme politique et elles ne sont pas censées être neutres.

Sur la moralisation de la vie publique, l'ancien ministre de la Justice voit plus d'un lien, voire une «connexité certaine» entre cette réforme prévue dans la nouvelle Constitution et la pratique politique. «La première lutte contre la corruption, c'est que le peuple élise librement et démocratiquement ses représentants». ajoute-t-il.

Tous ces changements devront, aux yeux de M. Charfi, être le fruit d'un dialogue scientifiquement élaboré pour construire la pérennité et il ne doit pas être fondé sur la concession faite de part et d'autre. Pour lui, le dialogue est «la chaise commune» qui favorisera l'intérêt général.

A propos de la loi sur l'Autorité des élections et son intégration dans le nouveau code électoral, M. Charfi relève que le plus important est le contenu et la cohérence des règles, régissant l'activité de cette instance, quels que soient les supports matériels les contenant. Déjà constitutionnalisée, l'ANIE sera davantage renforcée après la pérennisation de son existence et son activité et n'importe quel dirigeant ne pourra, à l'avenir, la remettre en cause, car tout changement devra passer par un amendement constitutionnel, poursuit dans la foulée le président de l'Autorité.

Plus encore, l'ANIE participera à l'équilibre horizontal des pouvoirs puisque, explique-t-il, il lui appartiendra de donner la légitimation à la gouvernance politique, ce qui rendra difficile à obtenir les amendements au niveau du Parlement.

M.Charfi conclut son intervention en mettant l'accent sur la notion du consensus. Il y voit «le socle de toute cohésion nationale» et doit être le bilan de l'Etat sur les relations entre les citoyens et leurs dirigeants, mais aussi sur les modes de communication adoptés, que ce soit horizontal ou vertical. Ainsi, le citoyen a le droit, grâce aux mécanismes de coercition prévus dans la Constitution, de remettre en cause le mandat concédé à ses élus censés par définition le représenter et défendre ses idées et besoins.

Aziza Mehdid

LE CHEF DU PENTAGONE EN VISITE À ALGER

Mark Esper évoque la coopération entre l'Algérie et les États-Unis

LE PRÉSIDENT de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu avnt-hier, le secrétaire américain à le défense, Mark Thomas Esper qui a effectué une visite dans la région du Maghreb. La rencontre a eu lieu en présence de chargé d'affaire à l'ambassade les états-unis en Algérie et de le délégation qui a accompagné le secrétaire américain à le défense.

Le patron du Pentagon a affirmé avoir eu une très bonne discussion avec le Président Tebboune, sur un certain nombre de questions, notamment la coopération militaire américaine avec les forces armées algériennes. «Nous avons discuté d'un certain nombre de questions régionales et comment nous pouvons approfondir la coopération entre nos deux pays.» a déclaré Mark Esper à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

L'audience a été aussi l'occasion d'examiner la situation dans le Sahel, notamment la crise en Libye. Les deux parties ont convenu, à ce propos, de poursuivre leurs consultations et leur coordination pour consolider la paix et la sécurité dans la région dans le cadre du respect de l'unité et la souveraineté des Etats.

Le secrétaire américain à la Défense, Mark Esper, a visité le Mémorial du martyr (Alger), où il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative des martyrs de la Révolution.

«J'ai eu l'honneur d'aller au sanctuaire des martyrs pour déposer une gerbe de fleur à la mémoire des martyrs de la Révolution pour l'indépendance de l'Algérie, acquise au prix du sacrifice de 1,5 million de martyrs.» a déclaré M. Mark Esper, affichant son grand respect à la Révolution algérienne : «Je veux dire qu'au peuple algérien, combien nous respectons sa souveraineté, nous apprécions sa coopération, et admirons son histoire.»

«Comme je l'ai dit au Président, tous les Américains ont un grand respect pour les peuples qui se sont battus et sacrifiés pour leur propre liberté». Il a, par la même occasion, remercié le président de la République pour «l'accueil chaleureux et l'hospitalité» qui lui ont été réservés durant sa visite en Algérie.

Il s'agit de la première visite en Algérie du numéro un du Pentagone sous l'administration de Donald Trump dans la région. Washington qui regarde le Maghreb en tant que bloc considère, toutefois, que la clef de la stabilité dans la région repose sur l'Algérie, à la fois en raison de son expérience dans la lutte contre l'insécurité et son potentiel militaire et diplomatique.

Le chef d'état-major le général de l'ANP Saïd Chenegriha, le directeur de cabinet auprès de le présidence de le république Noureddine Beghdadi, et le directeur général de le documentation et de le sécurité extérieure le général-major Mohamed Bouzit ont assisté à cette rencontre, selon la même source. Le chef de Pentagone a été reçu mercredi à Tunis par le chef de l'Etat tunisien Kaïs Saïed. Il est attendu vendredi à Rabat au Maroc pour une visite similaire.

S. O. Brahim

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Des techniciens algériens à Tripoli pour rétablir l'électricité

UNE ÉQUIPE de techniciens algériens a été dépêchée jeudi soir à Tripoli dans la capitale libyenne pour réparer une panne dans la principale centrale de distribution de l'électricité dans la ville et ses environs. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre libyen des affaires étrangères Mohamed Tahar Siyala dans un communiqué publié sur sa page Facebook suite à un entretien téléphonique avec son homologue algérien Sabri Boukadoum. La mission de l'équipe technique algérienne sera d'examiner les turbines de gaz dans la centrale électrique située dans la localité de Khams à Tripoli pour les intégrer dans le réseau après une opération de maintenance de la centrale qui a subi un incendie récemment, selon le texte du ministère libyen des affaires étrangères.

Cette opération intervient suite à une demande urgente adressée à l'Algérie par le chef du gouvernement d'union nationale (GNA) Faiz Al-Saraj.

Le président de la république Adbelmadjid Tebboune a ensuite instruit mercredi dernier le ministre de l'énergie Abdelmadjid Attar de constituer une équipe de la Sonelgaz pour la dépêcher à Tripoli pour réparer la panne à la centrale de Tripoli.

La Libye fait face à des coupures d'électricité à répétition dans plusieurs villes du pays notamment à Tripoli. Plusieurs manifestations ont eu lieu dans la capitale contre les responsables du secteur de l'électricité.

Depuis la guerre civile qui a éclaté en 2011, les infrastructures en Libye sont dans une situation déplorable en raison des combats.

M. D.

TIZI-OUZOU

Plus de 300 projets d'investissement agroalimentaire déposés

CE N'EST pas moins de 304 projets d'investissement agricole et agroalimentaire, prévoyant la création de 3 980 emplois, ont été déposés au niveau de l'Agence nationale de développement et de l'investissement (ANDI), antenne de Tizi-Ouzou.
C'est ce bilan qui est arrêté au 30 du mois écoulé et présenté le même jour par cette même agence, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole, qui s'est déroulée à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) de Boukhalfa (Tizi-Ouzou).
Sur ces 304 projets, 223 relèvent de l'activité agroalimentaire et 81 de l'activité agricole. Le montant global de ces investissements est estimé à plus de 28 milliards de DA. Ces projets d'investissement agroalimentaire touchent plusieurs activités. Il s'agit entre autres de huileries et raffinage d'huiles d'origine végétale, avec 62 projets, l'abattage et découpage industriel de viandes de boucherie avec 39 projets, la fabrication de produits pour l'alimentation animale avec 26 projets, la fabrication et transformation de produits alimentaires, avec 26 projets également, la production laitière et produits dérivés, avec 15 projets, la réalisation de fromageries, avec 10 projets, l'extraction et transformation de matières animales et végétales et un projet portant sur la sucrerie et le raffinage.
Ces 223 projets dont le montant d'investissement global est de plus de 25,739 milliards de DA vont générer, selon les responsables de l'ANDI, 3 366 emplois directs. Ce même bilan fait ressortir que 104 projets sont en cours de réalisation, 13 n'ont pas encore été lancés et 106 ont fait l'objet d'une annulation.
Dans le domaine de l'activité agricole, les 81 projets d'investissement déclarés à l'ANDI représentent un investissement global de plus de 2,29 milliards de DA et projettent la création de 614 emplois directs.
Les activités concernées sont multiples. Il s'agit entre autres de l'engraissement de volailles et l'accouvage industriel, avec 25 projets, le suivi de l'entreposage frigorifique avec 20 projets et le conditionnement et l'emballage de produits et denrées alimentaires avec 13 projets.
A cela, s'ajoutent 8 dossiers de création d'entreprises spécialisés dans les travaux sylvicoles et l'exploitation des forêts, 7 projets portant sur la création de centres de collecte de lait, 6 portent sur la création d'entreprises spécialisés dans les travaux agricoles et le traitement phytosanitaire, et deux autres pour le conditionnement de produits chimiques et engrais.
Sur ces 81 projets, 31 sont en cours de réalisation, 42 ont fait l'objet d'annulation et les 08 autres n'ont pas encore été entamés.
Notons que cette journée nationale de vulgarisation agricole, dans sa 27ème édition, laquelle a été initiée par la direction des services agricoles, a été marquée par une riche exposition.
Le wali, présent à cette manifestation, a mis en valeur la diversité de la production agricole locale. Le premier commis de la wilaya de Tizi-Ouzou a aussi souligné l'importante ressource humaine émargeant dans le secteur agricole au niveau local.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

FINANCEMENT DES START-UP

Lancement aujourd'hui du «Algeria start-up fund»

Le Fonds de financement des start-up sera officiellement lancé aujourd'hui lors de la Conférence nationale des start-up «Algeria Disrupt 2020» prévue au Centre international des conférences (CIC) à Alger, a annoncé hier le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des start-up, Oualid El-Mahdi Yacine.



Ce nouveau mécanisme de financement, baptisé «Algerian start-up fund», a précisé le ministre cité par l'agence officielle, «repose sur l'investissement dans le capital et non sur les mécanismes de financement classiques basés sur le crédit» expliquant que l'investissement dans le capital induit une notion de risque et c'est un très important».
Pour le ministre, l'objectif est de créer des start-up pionnières aptes à commercialiser leurs produits partout dans le monde, en permettant aux jeunes innovants de bénéficier des mêmes mécanismes de financement que dans les pays développés et de concrétiser leurs projets novateurs en Algérie.
Evoquant les entraves rencontrées par ces jeunes, en plus du financement, le ministre a soulevé le manque d'incubateurs, d'accélérateurs et autres structures d'appui aux projets.
La plupart des incubateurs disponibles se trouvent dans la capitale alors que les autres régions du pays en comptent très peu. C'est pourquoi, a-t-il dit, son département a décidé de créer au moins un incubateur par wilaya, précisant qu'un «Réseau d'accélérateurs de projets» visant à soutenir l'innovation en Algérie sera lancé lors de la conférence.
Cette première édition d'Algeria Disrupt 2020, placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sera l'occasion d'annoncer les mesures mises en place par le Gouvernement pour soutenir l'écosystème des jeunes pousses, notamment le lancement officiel du Fonds d'investissement des start-up, ainsi que le nouveau cadre réglementaire dédié à ces entreprises.
Cet événement auquel sont attendus plus de 1.000 participants (startups, incubateurs, représentants d'institutions gouvernementales et financières, opérateurs économiques, experts, associations, universités et centres de recherches) permettra de vulgariser l'action ministérielle en matière d'économie de la connaissance et de start-up et de rappeler que ces entreprises «sont la locomotive de l'économie de demain».
Trois panels consacrés aux «startup», au «capital risque» et aux «incubateurs/accélérateurs» sont prévus dans le cadre de cette conférence. Le décret exécutif 20-254 du 15 septembre 2020 portant création du comité national de labélisation des «startup», des «projets innovants» et des «incubateurs» a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel.
Lors de la réunion du Conseil des ministres tenue en janvier 2020, le président de la République avait ordonné l'élaboration d'un programme d'urgence pour les start-up et les petites et moyennes entreprises (PME), notamment la création d'un fonds spécial ou d'une banque destinée à leur financement.
Il avait insisté aussi sur l'impératif d'une «réforme profonde» de notre système fiscal avec tout ce qui en découle en termes de réglementation et d'incitations fiscales au profit des startup et des PME.
La loi de Finances 2020 prévoit de nouvelles mesures sous forme d'incitations fiscales au profit des startups, notamment celles qui activent dans le domaine de l'innovation et des nouvelles technologies.
Il s'agit d'exonérations fiscales concernant les taxes sur les bénéfices et sur la valeur ajoutée (TVA) afin de garantir la pérennité de ces entreprises et de réaliser un développement économique durable à moyen terme.
Des exonérations douanières pendant la phase d'exploitation et des facilitations d'accès au foncier dans le cadre de l'extension des projets d'investissement ont également été instituées dans le cadre de la loi de Finances de 2020.

M. B.

LE CONTRAT DE LA RATP NE SERA PAS RECONDUIT

La gestion du Métro d'Alger confiée à une filiale de l'EMA

LE MÉTRO d'Alger sera géré par une filiale de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) à partir du 1er novembre, a annoncé, le ministre des Transports, Hani Lazhar. «La gestion du métro d'Alger sera confiée à une entreprise 100% algérienne», a déclaré M. Lazhar à la presse, en précisant que le contrat liant l'EMA au partenaire étranger (RATP- El Djazaïr, filiale de la compagnie française RATP-Développement), arrivera à son terme le 31 octobre courant.
A l'occasion d'une visite d'inspection des travaux de l'extension du Métro d'Alger sur la ligne Est, en direction de l'aéroport international d'Alger, le ministre a mis en avant les compétences nationales, assurant que «le partenariat étranger entrepris dans le cadre de l'assistance technique dans l'exploitation du projet (durant 8 ans) avait permis aux cadres et aux ingénieures algériens d'acquérir l'expérience requise tout au long de ces années». Quant à la reprise de l'activité du transport par le métro d'Alger, le ministre a fait savoir qu'elle (reprise) dépendrait entièrement de la situation sanitaire du pays et de la décision du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19.
A ce propos, il s'est félicité de la politique préventive du pays qui a permis d'»endiguer la propagation du virus», estimant que «la situation est maitrisée» par rapport à d'autres pays de larégion qui enregistrent un retour inquiétant de la pandémie.
Concernant l'avancement des travaux de l'extension du métro d'Alger, sur la ligne reliant El Harrach centre à l'aéroport international d'Alger, les responsables du projet ont affirmé sur place que les travaux avancent bien en dépit de la situation sanitaire que traverse le pays. Ils ont précisé que l'utilisation du tunnelier, acquis par l'entreprise publique Cosider en octobre 2019, a permis d'avancer dans le forage des tunnels et d'accélérer les travaux d'extension de cette ligne afin de livrer le projet dans les délais prévues. «Le tunnelier de 104 mètres de longueur et 10 mètres de diamètre, est doté des dernières technologies de forage et de pompage de béton armé, permettra d'excaver entre 16 et 24 mètres/jour», a-t-on indiqué. Soulignant l'aspect socioéconomique du projet, les responsables ont affirmé que l'extension de la ligne du métro d'Alger reliant El Harrach centre à l'Aéroport internationale Houari Boumediene sur une longueur de 9,5 kilomètres, dessert les quartiers denses en population tels que Beaulieu, Oued Smar, Bab Ezzouar , le pôle universitaire d'El Harrach, le quartier des affaires de Bab Ezzouar et l'université Houari Boumediene (USTHB).
En outre, elle relie le tramway au carrefour de USTHB et offre une multi modalité de transport urbain au niveau de cette station.

H. B.

DANS LE STRICT RESPECT DES TRAITÉS INTERNATIONAUX

Beldjoud annonce le rapatriement de 1 500 migrants clandestins

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a annoncé, le rapatriement de 1 500 migrants clandestins de différentes nationalités, affirmant que l'Algérie avait adopté une stratégie nationale de lutte contre la migration clandestine dans le strict respect des traités internationaux.



Dfraépondant aux questions orales lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a annoncé «le rapatriement de plusieurs migrants clandestins de différentes nationalités dont la majorité issue du Niger, lié à l'Algérie par une convention de rapatriement des migrants clandestins», soulignant que «notre pays fait face au phénomène de migration clandestine à partir de 44 Etats africains, d'où l'adoption par le Gouvernement d'une stratégie nationale pour la lutte contre ce phénomène dans le strict respect des conventions et traités internationaux signés par l'Algérie notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme et de la dignité des migrants, en veillant a conférer le caractère d'intérêt national à ce dossier outre la préservation des relations privilégiées de l'Algérie avec les pays du voisinage».

A ce propos, le ministre a imputé l'afflux abondant des migrants clandestins sur les différentes régions du pays, ces derniers temps, à «l'émergence de plusieurs indicateurs effrayants dans la région du Sahel, notamment la persistance des crises et conflits».

«Les pouvoirs publics ont procédé à la mise en place d'une commission interministérielle sous la supervision du ministère de l'Intérieur, chargée notamment du suivi et de l'examen du dossier relatif à la migration clandestine, en consacrant d'importantes enveloppes financières pour la promotion des régions frontalières dans le Sud», a-t-il révélé.

Il a également indiqué que «l'Algérie assure toutes les conditions propices pour l'opération de rapatriement afin de préserver la dignité des migrants à travers la création de centre d'hébergement, la restauration, le transport, et la prise en charge médicale y compris la vaccination, tout en assurant les fournitures nécessaires dont les vêtements pour enfants».

Par ailleurs, l'Algérie, poursuit le ministre, a appuyé le programme du retour volontaire de migrants clandestins en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ce qui a permis le rapatriement de nombre de migrants.

Le ministre de l'Intérieur a fait savoir que les pouvoirs publics «ont pris toutes les mesures complémentaires dans le cadre de la législation et la réglementation en vigueur, particulièrement en ce qui concerne les conditions d'accès, de résidence et de déplacement en Algérie pour les étrangers. Il s'agit, explique-t-il, de l'intensification des enquêtes et du contrôle périodique ainsi que la maitrise des passages des réseaux de contrebande et la lutte contre les réseaux de traite humaine spécialisés dans le transport des migrants dont les femmes et les enfants exploités à des fins de mendicité.

Les mesures complémentaires comptent «la mise en place de barrages mixtes entre la Police et la Gendarmerie nationale, à travers le réseau des routes frontalières que traversent les passeurs de migrants clandestins, la démolition des habitations anarchiques abritant les migrants clandestins et qui enregistrent la propagation de tous les fléaux, avec le démantèlement des réseaux d'accueil de migrants dans les hangars, les chantiers et habitations en cours de construction ou dans d'autres lieux, ainsi que la confiscation automatique des moyens de transport utilisés dans cette opération».

Dans le même cadre, les mesures prises stipulent «l'application de sanctions sévères contre les passeurs notamment ceux de nationalité algérienne», a affirmé le ministre soulignant que ces mesures «sont appliquées avec l'aide et grâce aux unités de l'Armée nationale populaire (ANP) qui déploient de grands efforts, notamment au niveau des frontières pour faire face aux bandes et réseaux spécialisés dans la migration clandestine». Par ailleurs, et en réponse à une question relative au développement locale de la wilaya de Chlef et au retard accusé dans la réalisation des projets d'habitation, le ministre a affirmé que la commune de Dahra a bénéficié d'un quota de 208 aides pour des logements ruraux, 394 Logement public locatif (LPL), outre l'enregistrement de 23 zones d'ombre dans la commune qui ont bénéficié de plusieurs projets pour l'aménagement et la réhabilitation des routes et l'aménagement urbain, la réalisation, l'élargissement et la réhabilitation des réseaux d'eau potable et de raccordement au gaz naturel, outre 8,9 millions de DA d'aides financières destinées au conventionnement avec les transporteurs privés pour couvrir de toutes les lignes scolaires.

M. D.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DEPUIS MÉDÉA

Vers la création d'un Conseil supérieur de la jeunesse

EN DÉPLACEMENT jeudi dans la wilaya de Médéa le ministre de la jeunesse et des sports Sid Ali Khaldi a annoncé qu'un conseil supérieur de la jeunesse serait lancé par son département en même temps qu'un observatoire de la société civile. Dans son intervention lors de sa rencontre avec le mouvement associatif de jeunes, le ministre a annoncé à cette occasion que dans la perspective de la préparation du plan national de la jeunesse, toutes les catégories de jeunes seront associées et l'examen et l'étude des propositions qui serviront de base à la 1ère mouture qui sera rendue publique avant la fin de l'année en cours.

Le ministre parlera du projet de nouvelle constitution qui, dira-t-il, consacrera la volonté populaire dont la locomotive sera la jeunesse qui sera représentée par un Conseil supérieur de la jeunesse et un Observatoire national de la société civile.

Par ailleurs, dira-t-il, les zones d'ombre constitueront l'une des priorités des actions du futur Conseil supérieur de la jeunesse afin que puissent être données les mêmes chances à tous les enfants et les jeunes du pays dans la nouvelle République. A son arrivée dans la wilaya de Médéa, le ministre s'est arrêté à El-Azizia (100 km à l'est du chef-lieu de wilaya) où il a inauguré un complexe sportif de proximité baptisé du nom du moudjahid Abidet Ahmed, une infrastructure sportive qui favorisera la pratique des activités sportives dans une région qui s'est illustrée dans les compétitions nationales, notamment en Karaté-do.

A Khams Djouamaa (50 km à l'est du chef-lieu de wilaya), il a été procédé à la mise en service d'un terrain de proximité et à l'inauguration d'une maison de jeunes baptisée du nom du chahid Alouane Abed Messaoud et a rencontré les équipes sportives locales, demandant que leur soient attribués des locaux à l'intérieur de la nouvelle infrastructure. Après avoir observé une halte à EL-Omaria (40 km à l'est du chef-lieu de wilaya) où une auberge de jeunes a été inaugurée portant le nom du chahid Saadi Bourahla, la délégation officielle s'est ensuite rendue à Ksar El Boukhari où l'inauguration d'une piscine olympique a été donnée, une piscine d'une longueur de 50 m réalisée conformément aux standards internationaux, baptisée du nom de feu Abdelkader Zaibek, moudjahid et ministre des PTT de 1963 à 1970.

De Médéa, Nabil B.

IMMIGRATION AUX ÉTATS-UNIS

La loterie 2022 lancée le 7 Octobre

LES ÉTATS-UNIS vont lancer à nouveau le 7 octobre la loterie qui octroiera 55 000 cartes vertes aux candidats à l'immigration pour l'année 2022. Les algériens qui sont nombreux à bénéficier chaque année du sésame sont éligibles pour l'immigration au même titre que de nombreux pays sur la base d'un quota fixé par le département d'Etat américain. Selon le département d'État américain, les candidats intéressés devraient soumettre leurs demandes à partir du mercredi 7 octobre courant à midi et jusqu'à mardi 10 novembre 2020. Les demandes doivent être transmises uniquement sur cette adresse online https://dvprogram.state.gov. Les inscriptions sont gratuites et les candidats retenus seront tirés au hasard, souligne la même source. Des cartes de résidence permanente seront ensuite accordées aux personnes sélectionnées et venant de pays dont le taux d'immigrants aux Etats-Unis est faible. Mise en place en 1995, cette loterie a pour vocation de diversifier la population américaine puisqu'elle n'est ouverte qu'aux pays avec moins de 50.000 émigrants sur les cinq dernières années. Outre ce critère, il faut également justifier de 12 ans de scolarité ou de deux ans d'emploi à un poste qui nécessite une formation.

Après le tirage au sort, un examen médical poussé est requis ainsi qu'un entretien au sein d'une ambassade américaine, notamment. Parsemées de démarches administratives, il faut compter près de 2 ans pour obtenir la carte verte. la naturalisation – qui devient possible après 5 ans de résidence sur le territoire américain – est entrée en vigueur en 2020. Pour l'édition 2021, les lauréats de la loterie ont été tirés au sort par ordinateur parmi 6 741 128 candidatures provenant du monde entier, reçues pendant la période d'inscription de 35 jours de l'année dernière. En raison de la pandémie du Covid-19, les résultats n'ont été rendus publics qu'en août dernier alors qu'ils étaient attendus pour le mois de mai dernier. L'Egypte est arrivée en tête avec 6002 candidats retenus. L'Algérie s'est retrouvée à la 2e place des pays ayant bénéficié du programme, avec 6 001 candidats sélectionnés. Le Maroc, quant à lui, se retrouve à la 6e place, avec 4 458 candidats retenus. Pour 2021, le nombre de candidats a été sensiblement inférieur à celui de l'année dernière en raison de la mise en place d'une nouvelle règle du programme pour limiter les inscriptions frauduleuses. La nouveauté est l'introduction d'une nouvelle exigence qui porte sur la nécessite d'avoir un passeport en cours de validité.

Ainsi, les postulants algériens à l'immigration avec la Green carte, aux Etats-Unis, devraient avoir un passeport valide, cette mesure touche que les postulants et non les autres membres de leurs familles à savoir les enfants, ou l'épouse. Toutefois, la condition du diplôme de Baccalauréat demeure la principale exigence pour les algériens.

Les citoyens de Chine (Hong Kong inclus), le Bangladesh, le Brésil, le Canada, la Colombie, la république dominicaine, le Salvador, le Guatemala, Haïti, Honduras, L'Inde, la Jamaïque, le Mexique, le Nigeria, le Pakistan, les Philippines, La Corée du Sud, La Grande-Bretagne (à l'exception de l'Irlande du Nord) et le Vietnam ne sont pas éligibles pour participer à cette loterie.

K. M.

DONALD TRUMP POSITIF AU COVID-19

Le président américain est-il considéré « à risque » ?

Le président américain a été testé positif au Covid-19. Âgé de 74 ans et en surpoids, Donald Trump est-il considéré comme une personne à risque face au coronavirus ?

Il l'a annoncé ce vendredi 2 octobre au matin sur Twitter : Donald Trump, ainsi que sa femme, ont été testés positifs au coronavirus. Il restera en quarantaine à la Maison-Blanche. Son docteur, Sean Conley a assuré dans un communiqué que « le président et la Première dame vont tous les deux bien ». Mais son état de santé risque d'être surveillé de près.

Car le président américain est considéré comme une personne « à risque ». Selon le site du gouvernement dédié à la question, les critères de vulnérabilité face au coronavirus sont multiples. Si Donald Trump a assuré à de multiples reprises être en bonne santé depuis son arrivée à la Maison-Blanche, il a « un cholestérol élevé » et pèse 110 kg, « ce qui est considéré comme obèse pour sa taille », note le New York Times .

Son âge, 74 ans, peut également être un facteur aggravant pour la maladie. Le gouvernement américain précise sur son site : « Chez les adultes, le risque de maladie grave due au Covid-19 augmente avec l'âge, les personnes âgées étant les plus exposées. » Mais son statut lui assurera sans doute des soins de la meilleure qualité, note le quotidien américain.

Au mois de mars, un autre homme politique avait été testé positif. Boris Johnson, Premier ministre britannique, âgé de 56 ans, avait dû être hospitalisé en soins intensifs. Le risque de forme grave voire de mort dépend de nombreux facteurs, dont certains ne sont pas mesurables, et ce n'est pas aussi simple que de faire la déduction à partir d'un ou deux seulement, explique le Pr Naveed Sattar, de l'université de Glasgow, cité par l'organisme britannique Science Media Centre.

Indépendamment de l'âge, la présence d'autres maladies ou problèmes de santé est un facteur aggravant : hypertension, problèmes cardiaques, diabète, insuffisance rénale ou encore système immunitaire affaibli notamment lors de cancers ou de greffes. La santé du président américain a fait l'objet de spéculations à plusieurs reprises ces derniers mois, comme en juin,



quand il avait été filmé en train de descendre une rampe d'accès à petits pas précautionneux. Lors d'un meeting deux semaines après, il avait assuré être en bonne santé : S'il y a un problème, je vous le dirai.

Par ailleurs, on suspecte que certains cas graves soient liés à la génétique. Cela pourrait expliquer en partie pourquoi les minorités ethniques (noirs, asiatiques…) sont davantage touchées, comme l'ont montré des études britanniques et américaines.

Enfin, bien avant l'annonce de son infection, Trump avait suscité un tollé en mai en indiquant qu'il prenait de l'hydroxychloroquine à titre préventif, au mépris des recommandations des autorités sanitaires américaines. Ce traitement, qu'il a ensuite arrêté, n'a montré aucun bénéfice contre le Covid-19, selon de nombreuses études.

Il est notre président et je préférerais qu'il ne prenne pas quelque chose qui n'a pas été approuvé par les scientifiques, particulièrement dans sa catégorie d'âge et, disons, dans sa catégorie de poids, appelée obésité morbide, avait persiflé sur CNN l'une de ses adversaires politiques, la démocrate Nancy Pelosi.

R. I.

MÉDITERRANÉE

La Turquie balaie la menace de sanctions de l'UE

LA TURQUIE a rejeté ce vendredi la menace de sanctions agitée par l'Union européenne à son encontre en réponse à ses activités d'exploration gazière qualifiées d'« illégales » en Méditerranée orientale.

« L'usage continu d'un discours de sanctions n'est pas constructif », a déclaré le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué. « L'UE doit comprendre qu'elle ne peut rien obtenir de cette manière », a-t-il précisé.

Les dirigeants de l'Union européenne réunis en sommet à Bruxelles ont adressé à la Turquie un message de fermeté assorti d'une menace de sanctions si elle ne cesse pas ses forages considérés comme illégaux dans les eaux territoriales de Chypre. La Turquie, la Grèce et Chypre se disputent des gisements d'hydrocarbures en Méditerranée orientale.

Après des démonstrations de force et des déclarations martiales en août, Ankara et Athènes s'étaient mis d'accord en septembre pour reprendre des « pourparlers exploratoires ». Signe d'une volonté d'apaisement de la part d'Ankara, un accord a été trouvé jeudi à l'Otan entre la Grèce et la Turquie sur un mécanisme pour éviter les conflits. A l'issue du sommet, les dirigeants européens ont offert à Ankara la possibilité d'améliorer la coopération dans certains domaines et de relancer les discussions sur la modernisation de l'union douanière mais à condition que la Turquie cesse ses forages dans les eaux de Chypre. Selon Berktay Mandiraci, un spécialiste de la Turquie à International Crisis Group, la décision de l'UE est « la meilleure qu'Ankara pouvait espérer ».

Le ministère turc des Affaires étrangères a en effet reconnu « des points positifs », tout en estimant que certains passages étaient « déconnectés de la réalité ». Selon le ministère, la décision montre la volonté de certains pays de développer les relations avec Ankara, mais constitue aussi un exemple de « la prise en otage » des relations entre la Turquie et l'UE par la Grèce et Chypre.

La Turquie a aussi appelé l'UE d'encourager le dialogue entre les Chypriotes turcs et grecs pour établir un mécanisme de partage des ressources. Chypre est divisée en deux depuis l'invasion du tiers nord de l'île méditerranéenne par l'armée turque en 1974 après un coup d'Etat visant à rattacher le pays à la Grèce.

R. I.

COVID-19 EN TUNISIE

416 cas confirmés d'infection en milieu scolaire

UN TOTAL de 416 cas confirmés d'infection au coronavirus (Covid-19) et 1260 cas suspects ont été recensés dans les établissements scolaires en Tunisie depuis le 15 septembre dernier, date de la rentrée scolaire, a indiqué vendredi le ministre tunisien de l'Education, Fethi Sellaouti. Il s'agit de «180 élèves, 168 enseignants et 68 personnels éducatifs», a précisé le ministre lors d'une séance plénière au Parlement consacrée à l'évaluation de la situation sanitaire, sociale et éducative dans le pays. M. Sellaouti a appelé la société civile à «appuyer les efforts du ministère visant à garantir les moyens de protection nécessaires pour lutter contre la propagation du coronavirus en milieu scolaire (bavettes, masques et gel hydro alcoolique)».Il a, en outre, fait remarquer qu'une commission avait été créée au sein du ministère de l'éducation pour examiner les moyens de poursuivre les cours à distance en cas de fermeture de l'établissement scolaire. Au total, 1309 nouveaux cas d'infection au coronavirus ont été enregistrés en Tunisie, portant à 19721 le nombre total des cas de contamination depuis le mois de février dernier, a annoncé vendredi le ministère de la Santé tunisien. Selon la même source, six (6) décès supplémentaires ont été également enregistrés, portant le bilan total à 271 décès.

R. I.

ESPAGNE

Madrid isolée du reste du pays par la Covid-19

DE NOUVELLES restrictions interdisent aux habitants de quitter la capitale. Elles valent pour toutes les grandes villes.

La mesure concernait six quartiers du sud de Madrid depuis le 21 septembre. C'est désormais l'ensemble de la capitale espagnole et neuf municipalités alentour qui vont subir un bouclage : déplacements restreints aux motifs sanitaires, de travail ou scolaires, commerces fermés à 22 h, restaurants à 23 h. Ces derniers seront limités à 50 % de leur capacité d'accueil. Quant aux réunions, privées et sur la voie publique, ce sera maximum six personnes.

Ces nouvelles restrictions, également applicables aux grandes villes espagnoles où l'on dénombre plus de 500 contaminations pour 100 000 habitants, doivent être en place dans un délai de 48 heures. Une manière pour le gouvernement de mettre fin aux tractations, spéculations et autres demandes de précisions de la part des gouvernements régionaux, en premier lieu celui de Madrid.

La région capitale concentre plus de 40 % des nouveaux contaminés en Espagne. Sa présidente, Isabel Diaz Ayuso, s'est finalement résolue à respecter la nouvelle règle, tout en la contestant. Madrid n'est pas en rébellion et appliquera tous les ordres mais nous irons devant la justice pour que les mesures soient conformes à la réglementation, à la réalité, qu'elles soient objectives et justes », a-t-elle précisé. Elle a également accédé à la demande des corps de police, qui auront accès aux données des services d'urgences. Un moyen de plus de tracer et surveiller les porteurs du virus.

Même si la situation est différente de celle du printemps, les villes espagnoles, Madrid au premier chef, se referment sur elles-mêmes. Le temps presse alors que chaque jour plus de 9 000 nouveaux cas de contamination à la Covid-19 sont annoncés en Espagne.

R. I.

2e CHALLENGE DE NAGE EN MER LES 3 ET 4 OCTOBRE À MARSEILLE

4 athlètes algériens présents

QUATRE ATHLÈTES algériens prendront part à une course de nage en mer, une initiative caritative au profit des enfants cancéreux, les 3 et 4 octobre à Marseille (France), a-t-on appris mercredi auprès de l'association Chebec d'Oran.
Il s'agit de Karim Benabdelkader, Sarah Mokhtari, Nassima Benmansour et Ali Karaouzene des associations Chebec et Sidi Moussa d'Oran, sur les épreuves 10 kilomètres sans palme et le relais 4x1250 mètres, a-t-on précisé.
Cet événement sportif, organisé par l'Ecole de sauvetage côtier méditerranéenne (ESM) uniquement pour l'élite de nage en eau libre, a pour objectif de mêler trois défis «indissociables» : sportif, caritatif et environnemental.
L'esprit de cette manifestation sportive en pleine nature est de permettre aux nageurs de s'épanouir et de se dépasser en participant à deux épreuves de nage en eau libre dans un environnement d'exception, a-t-on souligné, ajoutant que les participants à ce challenge sont porteurs d'un grand projet, celui d'apporter un soutien à des enfants cancéreux et à leurs familles.
La première course de l'édition 2019 a regroupé plus de 150 nageurs et récolté des dons de l'ordre de 45.000 euros. Cet argent a servi à soulager les contraintes des parents qui rendent visite à leurs enfants cancéreux. L'action a été menée conjointement par l'hôpital «La Timone» (Marseille) et le centre d'oncologie pédiatrique d'El Hassi (Oran), à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant. Une visite a été consacrée à des enfants malades pour leur remettre des cadeaux et des équipements, a-t-on rappelé.
Ahmed Benaboura de l'association Sidi Moussa d'Oran sera présent à l'organisation de ce challenge pour voir de près tous les détails de la logistique d'un événement de grande envergure et acquérir une expérience qu'il pourra exploiter lors de manifestations en Algérie dans le milieu des sports aquatiques.
Lors de la 1re édition, l'association Chebec d'Oran avait été représentée par Imed Tchouar qui avait décroché la 2e place sur la distance de 10 km.

SID ALI KHALDI :

«Vers le dégel des projets qui ont un impact sur les activités sportives»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi a indiqué, jeudi à Médéa, que son département «va œuvrer pour le dégel» des projets qui ont un grand impact sur les activités sportives et de jeunesse, annonçant, en outre, la programmation de nouveaux projets au niveau des régions dépourvues de structures, à partir de l'année prochaine

S'exprimant en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Médéa, qui l'a conduit à travers plusieurs communes, M. Khaldi a affirmé que le ministère «ne ménage aucun effort pour parvenir au dégel sur certains projets susceptibles de contribuer à l'essor du sport dans notre pays et développer l'activité de jeunesse, notamment au niveau des localités qui en ont besoin». «Nous allons travailler pour qu'à partir de l'année 2021, de nouveaux projets de structures sportives et de jeunesse soient inscrits et lancés en réalisation, dans le but de doter nos collectivités de l'infrastructures indispensables à la formation des élites sportives de demain», a ajouté le ministre.
Il a réitéré, dans ce même contexte, la volonté affichée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboun, «d'accompagner, d'encourager et de soutenir l'élite sportive nationale», rappelant, à ce propos, les principales orientations données par le Président en vue de garantir «une meilleure prise en charge de cette élite et mieux la préparer» en prévision des grands rendez-vous sportifs, en particulier les Jeux olympiques de Tokyo et les Jeux méditerranéens. M. Khaldi avait entamé, pour rappel, sa visite de travail et d'inspection par l'inauguration d'un complexe sportif de proximité dans la commune de El-Azzizia, d'une maison de jeunes, à Khems-Djouamaa,



d'un camp de jeunes, dans la localité d'El-Omaria, alors que dans la commune de Ksar-el-Boukhari, le ministre a inauguré une piscine olympique, un acquis de haute importance pour toute la région du sud de la wilaya.
Le ministre a animé, en fin de visite, une rencontre avec les représentants du mouvement associatif local, durant laquelle il a mis en exergue la place accordée à ce mouvement dans l'édification de «l'Algérie nouvelle».

NOUVEAU STADE D'ORAN

La réfection de la pelouse presque achevée

LES TRAVAUX de réfection de la pelouse hybride du stade de 40.000 places d'Oran, qui a perdu sa verdure il y a quelques semaines, touchent à leur fin, «tout en donnant des résultats très satisfaisants», a indiqué, jeudi à l'APS, Farid Boussaâd, responsable de l'entreprise chargée de la pose de la pelouse.
«Désormais, la pelouse est dans un très bon état. Elle a retrouvé toute sa verdure, après avoir été sérieusement affectée par la qualité dégradée de l'eau utilisée pour son arrosage. Elle sera encore meilleure dans les jours à venir», a déclaré ce responsable.
«Je me suis engagé pour tout remettre dans l'ordre en l'espace de deux à trois semaines et Dieu merci, j'ai tenu ma promesse. Le fait d'avoir réagi rapidement en détectant l'origine du problème, nous a aidés à rétablir la situation», a-t-il souligné.
Les images d'un gazon qui a jauni, et ce, quelques semaines seulement après avoir pris une belle couleur verte, ont fait le buzz sur les réseaux sociaux. Un état de fait ayant déçu le public sportif qui était séduit par la qualité de la pelouse du nouveau stade d'Oran.

Le responsable de l'entreprise chargée de la pose de cette pelouse avait imputé ce changement «aux perturbations enregistrées dans l'alimentation en eau par les services de la société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (Seor), ce qui a conduit à exploiter au maximum l'eau conservée dans la bâche de la réserve, dont la partie basse contenait un taux de chlorure très concentré».
Pour y remédier, il a été décidé de recourir à l'eau de forage dont dispose le stade, «une opération ayant donné ses fruits, comme l'atteste l'état actuel de l'herbe qui a retrouvé toute sa splendeur», s'est réjoui Boussaâd.
Néanmoins, il s'agit là, selon le même interlocuteur, «d'une solution provisoire, car les capacités de forage ne permettent pas d'assurer un arrosage continuel du gazon».
«Je vais solliciter le maître d'ouvrage pour provoquer une réunion avec tous les intervenants dans les meilleurs délais, afin de trouver la meilleure solution pour assurer l'irrigation de la pelouse par une eau de qualité et éviter par là même que le même scénario d'il y a quelques semaines ne se reproduise», a-t-il encore informé.
La pelouse, dont le coût est estimé à 170 millions DA (17 milliards de centimes) n'a pas encore été réceptionnée d'une manière officielle, tout comme le stade dont les travaux ont atteint un taux d'avancement estimé à 95%.
Cet équipement, situé dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran) fait partie d'un ensemble de structures relevant d'un complexe sportif composé également d'une salle omnisports, d'un stade d'athlétisme et d'un centre nautique de trois piscines. L'ouvrage devra être achevé au cours du premier semestre de l'année 2021 en prévision de la 19e édition des Jeux méditerranéens, prévue à Oran du 25 juin au 5 juillet 2022, rappelle-t-on.

APS

JAJ-2022

L'ACNOA confie le rendez-vous à l'Ethiopie, l'édition 2026 au Lesotho

LES PROCHAINS Jeux africains de la jeunesse (JAJ), initialement prévus en 2022 au Lesotho, ont été finalement confiés à Addis-Abeba (Ethiopie), en raison des difficultés économiques engendrées par la pandémie de coronavirus, a annoncé l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA).
La décision a été prise lors d'une session extraordinaire du Comité exécutif de l'ACNOA, tenue en visioconférence mardi sous la présidence de l'Algérien Mustapha Berraf, patron de l'ACNOA, lors de laquelle il a été convenu aussi d'attribuer l'édition 2026 au Lesotho.
Un glissement qui fait suite à l'accord intervenu entre le président de l'ACNOA, la ministre du Genre, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs du Lesotho et le Comité olympique local qui ont convenu, après différents entretiens, «que le pays ne sera pas prêt en 2022 comme initialement prévu en raison de difficultés économiques liées au Covid-19».
L'ACNOA avait attribué l'organisation des JAJ-2022 au Lesotho en 2018, en marge de la 3e édition organisée par l'Algérie. De ce fait, le Comité exécutif de l'ACNOA a décidé d'attribuer les Jeux africains de la jeunesse 2022 à Addis-Abeba, sur proposition du président. «Cette décision a été soutenue par la majorité des membres car l'ACNOA a reçu un engagement écrit du gouvernement éthiopien sur sa volonté d'accueillir les Jeux», informe-t-on de même source.

R. S.

LIGUE DES CHAMPIONS

Messi-Ronaldo, bien plus que de simples retrouvailles

Le tirage au sort de la C1 a réservé une belle surprise en plaçant la Juventus et le FC Barcelone dans la même poule, offrant des retrouvailles entre Lionel Messi et Cristiano Ronaldo pour un choc de Ballons d'Or. Il faudra se délecter de ces deux matches après deux ans d'abstinence même s'ils arrivent un peu tôt, comme pour illustrer qu'une autre ère a débuté.

Ce n'est pas à ce stade de la compétition qu'on attend une telle affiche. Plus au printemps ou pour une finale par exemple. Mais cette édition de la Ligue des champions 2020-21 aura droit à deux duels entre Lionel Messi et Cristiano Ronaldo dès la phase de poules, après avoir vu le tirage au sort réunir le FC Barcelone et la Juventus Turin dans le groupe D. Ce choc de Ballons d'Or fait déjà saliver alors qu'il planait un doute sur les chances de les revoir l'un contre l'autre un jour.

Le départ de Cristiano Ronaldo du Real Madrid a privé ces dernières années la planète football de cette opposition de rêve, qui a rythmé la Liga pendant tant d'années. A regret. Onze Ballons d'Or sur une même pelouse, ce n'est pas anodin. Et il y avait un risque que cela n'arrive plus jamais. La Ligue des champions va finalement regoûter à ce plaisir certain. Pour la première fois en poules. Ce qui est presque trop tôt étant donné le pedigree de la Pulga et de CR7, qui ont déjà croisé le fer à cinq reprises en C1 pour des soirées plus «prestigieuses» :

Manchester United – FC Barcelone, demi-finales 2007-08 : qualification de Man U.

FC Barcelone - Manchester United, finale 2009 : victoire (2-0) du Barça avec un but de Messi

Real Madrid – FC Barcelone, demi-finales 2010-2011 : qualification du Barça avec un doublé de Messi à l'aller

Jusqu'à présent, l'avantage est pour Lionel Messi. Cependant, l'Argentin n'a pas croisé la route du Real en C1 pendant le cycle doré de Ronaldo et des Merengue sur la scène européenne. A l'époque, beaucoup rêvaient de voir une explication des deux géants espagnols guidés par leurs stars planétaires sur la plus belle scène d'Europe.



Pour
une finale tonitruante par exemple. Mais depuis 2015 et notamment pendant les trois sacres de CR7, le Barça a pris la mauvaise habitude de se prendre les pieds dans le tapis trop tôt, dès les quarts de finale (ndlr : seule la demie en 2019 fait exception).

Ces dernières années, il y a même un petit vent de renouveau sur l'Europe. Les deux dernières finales se sont disputées sans eux. Malgré leurs prouesses individuelles et leur capacité hors norme à aligner les saisons monstrueuses comme si les années n'avaient pas d'effet sur eux, l'Argentin et le Portugais n'ont en effet pas réussi à amener leur équipe à la hauteur de leurs ambitions sur le Vieux Continent. Mais ils n'ont
pas encore abdiqué pour autant.

Comme ils l'ont montré cette année encore, ils comptent bien tout faire pour retarder l'heure réelle de leur passation de pouvoir. Cependant, on est quand même plus proche de la fin de leur duel historique que du début. Et il faudra savourer cette double confrontation offerte par le tirage ce jeudi en se disant que c'est peut-être l'une des dernières fois que l'on pourra se délecter de leurs talents en C1 sur une même pelouse. Si ce n'est la dernière fois…

LE TIRAGE AU SORT DE LA PHASE DE POULES

■Groupe A :
Bayern Munich (GER)
Atlético de Madrid (ESP)
FC Salzburg (AUT)
FC Lokomotiv Moskva (RUS)

■Groupe B :
Real Madrid (ESP)
FC Shakhtar Donetsk (UKR)
FC Internazionale Milano (ITA)
VfL Borussia Mönchengladbach (GER)

■Groupe C :
FC Porto (POR)
Manchester City (ENG)
Olympiacos FC (GRE)
Olympique de Marseille (FRA)

■Groupe D :
Liverpool FC (ENG)
AFC Ajax (NED)
Atalanta BC (ITA)
FC Midtjylland (DEN)

■Groupe E :
Séville FC (ESP)
Chelsea FC (ENG)
FC Krasnodar (RUS)
Stade Rennais FC (FRA)

■Groupe F :
FC Zenit (RUS)
Borussia Dortmund (GER)
SS Lazio (ITA)
Club Brugge (BEL)

■Groupe G :
Juventus (ITA)
FC Barcelone (ESP)
FC Dynamo Kyiv (UKR)
Ferencvárosi TC (HUN)

■Groupe H :
Paris Saint-Germain (FRA)
Manchester United FC (ENG)
RB Leipzig (GER)
İstanbul Başakşehir FK (TUR)

FOOTBALL

Lewandowski et Harder sacrés meilleurs joueurs UEFA de la saison

L'ATTAQUANT POLONAIS ROBERT Lewandowski a été sacré jeudi meilleur joueur UEFA de la saison 2019/2020, un premier trophée individuel d'autant plus prestigieux en l'absence de Ballon d'Or, après avoir remporté la Ligue des champions avec le Bayern Munich. Chez les femmes, la Danoise Pernilla Harder, transférée cet été de Wolfsburg à Chelsea, l'a emporté sur la Française Wendie Renard et l'Anglaise Lucy Bronze, toutes deux victorieuses en Ligue des champions avec l'OL.

Le buteur de 32 ans a pris le dessus sur son coéquipier Manuel Neuer, 34 ans, élu meilleur gardien de l'année, et sur le milieu belge de Manchester City Kevin de Bruyne, 29 ans, meilleur passeur décisif de la saison en Europe.

«C'est un sentiment incroyable d'avoir ce trophée, j'ai travaillé si dur», s'est réjoui le canonnier polonais, noeud papillon et large sourire, lui qui rongeait son frein depuis des années et rêvait ouvertement de Ballon d'Or.

Ce ne sera pas pour cette année puisque la distinction individuelle suprême du foot a été annulée pour la première fois depuis 1956, tant la pandémie a perturbé la saison. Le sort du prix Fifa the Best, traditionnel avant-goût du Ballon d'Or, demeure lui en suspens.

Arrivé de Dortmund en 2014, «Lewy» a empilé 34 buts en Bundesliga et 15 en C1 cette saison, pour devenir l'un des artisans majeurs du quintuplé championnat-Coupe d'Allemagne-Ligue des champions-Supercoupe d'Europe-Supercoupe d'Allemagne réalisé par les Bavarois. Monstre de travail, le Polonais a su élargir sa palette de pur numéro 9 pour progresser dos au but et adresser l'an dernier six passes décisives en C1 en plus de ses quinze buts. Enfin décisif aux ultimes stades de la compétition continentale, il a
inscrit trois buts face à Chelsea en huitièmes, un face à Barcelone en quarts puis un face à Lyon en demi-finales, même s'il a laissé Kingsley Coman marquer l'unique but de la victoire finale.

LUKAKU SACRÉ JOUEUR UEFA DE LA SAISON EN LIGUE EUROPA

L'attaquant belge de l'Inter Milan Romelu Lukaku a été sacré vendredi meilleur joueur 2019/20 en Ligue Europa par l'UEFA, après la saison la plus prolifique de sa carrière malgré l'absence de titre.

Le colosse de 27 ans devance le milieu portugais de Manchester United Bruno Fernandes, 26 ans, meilleur buteur de C3 cette saison (8 buts) et sensation du début d'année en Premier League. Le milieu argentin de 32 ans Ever Banega complète le podium: après avoir remporté sa troisième Ligue Europa avec le FC Séville, il s'apprête à entamer un bail de trois ans avec le club saoudien d'Al-Shabab Riyad.

Pour Lukaku, cette récompense consacre une année faste au plan individuel, qui l'a vu inscrire 34 buts toutes compétitions confondues. En Ligue Europa, il reste sur une série inédite de onze matches consécutifs en marquant, avec 7 réalisations la saison écoulée, que l'Inter avait débutée en Ligue des champions avant d'être reversée en C3.

Massif, puissant, redoutable dos au but, l'international belge arrivé il y a un an en provenance de Manchester United s'est parfaitement adapté à Milan, réalisant une première saison aussi pleine que celle de la légende brésilienne Ronaldo en 1997-98.

Mais il n'a toujours pas ouvert son palmarès avec un club étranger, lui dont le dernier titre remonte au championnat de Belgique 2009-10 avec Anderlecht. Vice-champion d'Italie, l'Inter a cédé en finale 3-2 face au FC Séville. Buteur sur pénalty dès la 3e minute, l'attaquant nerazzurro avait été plus malheureux sur la fin de la rencontre, déviant dans ses filets le ballon décisif des Andalous. Il a été élu par un jury composé des entraîneurs des 48 clubs qui ont disputé la phase de groupes de la Ligue Europa ainsi que de 55 journalistes de médias européens.

R. S.

MILA

Prévision d'emblavement de plus de 114 400 hectares

UNE SURFACE de plus de 114 400 hectares devrait être emblavée en céréales dans la wilaya de Mila, au titre de la campagne labours-semailles de la saison 2020-2021, a-t-on appris, avant-hier, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Selon le chef du bureau de la réglementation et de la normalisation au sein de cette direction, Azzedine Boufedeche cette superficie connaitra une prédominance du blé dur avec 67 825 ha à emblaver, au moment où 19 810 ha seront consacrés au blé tendre, 22 158 ha à l'orge et 4 611 ha à l'avoine.

La direction des services agricoles réitère ainsi les mêmes objectifs de l'année dernière, où 114 909 hectares ont été emblavés pour enregistrer une récolte céréalière de 2,87 millions de quintaux, a-t-il dit.

M. Boufedeche a, par ailleurs souligné que « toutes les conditions sont réunies pour mener à bien cette opération » grâce notamment aux efforts consentis par les céréaliculteurs locaux pour procéder au labour printanier de 43 803 hectares soit près de 38% de la surface à emblaver pour cette saison.

Tous les opérateurs du secteur agricole sont également mobilisés pour réussir l'imminente campagne labours-semailles avec la mise à disposition en « quantités suffisantes » de semences et d'engrais mais aussi en offrant la possibilité aux producteurs d'avoir accès au crédit R'fig.

Selon le chef du bureau de la réglementation et de la normalisation la surface à emblaver en céréales pourrait être revue à la hausse ou à la baisse en fonction des conditions climatiques et de la capacité des producteurs à réaliser leur objectif tracé.

R.R.

MÉDÉA

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol avec usage d'armes prohibées

LES ÉLÉMENTS de la 1ère Sûreté urbaine de Médéa ont procédé, la semaine écoulée, au démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans l'agression et le vol des citoyens au chef-lieu de la wilaya, a indiqué hier, un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Cette opération « fait suite à des plaintes de victimes d'agressions par des inconnus faisant usage d'armes blanches pour leur délester de sommes d'argent », précise la même source qui indique que « les investigations ont permis l'identification des auteurs et l'arrestation de l'un d'eux ».

Poursuivant l'enquête, les éléments de la Police judiciaire ont pu appréhender l'ensemble du réseau criminel, constitué de trois individus âgés entre 24 et 30 ans, tous repris de justice, et récupérer les objets et montants volés aux victimes.

Après finalisation de la procédure légale, les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Médéa qui a ordonné leur placement en détention à l'établissement pénitentiaire de Berouaghia.

R.R

AGRICULTURE

Instruction pour faciliter l'obtention du crédit « Rfig » en faveur des agriculteurs

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani a annoncé avant-hier, à Tipaza, la promulgation d'une prochaine instruction pour simplifier les procédures d'obtention du crédit « Rfig » en parallèle avec les préparatifs pour l'institution d'un nouveau mécanisme de financement en faveur des agriculteurs.

Au terme de la célébration de la journée nationale de la vulgarisation agricole, qu'il a supervisée à Tipaza, le ministre a précisé que « ses services s'apprêtent à promulguer une instruction ministérielle portant des mesures assouplies permettant aux agriculteurs d'obtenir le crédit ''Rfig '', en un temps record ne dépassant pas deux à trois semaines, contrairement aux anciennes méthodes où le traitement des dossiers durait 8 mois ».

Cette instruction vient « à la suite d'une réunion tenue récemment avec le président directeur général de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), qui est chargée d'accompagner les agriculteurs, pour examiner les obstacles qui compromettent l'obtention de crédits pour une courte période », a-t-il dit. « La bureaucratie est le premier obstacle en Algérie auquel fait face l'agriculteur », a déclaré le ministre, ajoutant qu'il a été convenu de la nécessité de surmonter tous les obstacles, dont le délai de traitement des dossiers, les conditions rédhibitoires telles que l'âge, l'assurance et le non endettement du demandeur du crédit auprès d'une banque et autres obstacles soulevés avec ladite banque.

Après avoir affirmé que le ministère de l'agriculteur n'abandonnera jamais l'accompagnement de l'agriculteur et la levée des obstacles, M. Dahmani a ajouté que les conditions actuelles que traverse l'Algérie sont « exceptionnelles » que l'agriculteur a endurées durant la saison dernière, dues à plusieurs raisons, tels que la pandémie du coronavirus, la sècheresse, les incendies et autres.

Il a appelé, à ce propos, à l'impératif de rechercher des solutions à travers la mobilisation de tout un chacun.

Les services du secteur de l'agriculture s'attèlent actuellement à la création de nouveaux mécanismes de financement en faveur des agriculteurs à l'effet de relancer l'activité agricole et de financer l'ensemble des filières. Il s'agit, selon le ministre, « du crédit de la mutualité rurale » qui sera lancé sur le marché avant la fin de l'année et est destiné aux agriculteurs exerçant dans différentes filières. Le ministre de l'Agriculture a indiqué que ce nouveau mécanisme de financement est en cours d'étude auquel ses services s'attèlent à « ce qu'il soit un crédit qui convient aux agriculteurs et permet d'assurer leurs productions. Ce mécanisme s'inscrit dans le cadre d'une autre stratégie relative à l'assurance des agriculteurs, relevant des missions de la Caisse nationale de mutualité agricole », a souligné le ministre.

R.R

TIZI-OUZOU

Plus de 300 projets d'investissement agricole et agroalimentaire déposés à l'ANDI

QUELQUE 304 PROJETS d'investissement agricole et agroalimentaire prévoyant la création de 3 980 emplois, ont été déposés au niveau de l'antenne de Tizi-Ouzou de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), a-t-on appris hier, auprès de cet organisme public.

Selon un bilan de cette Agence arrêté au 30 septembre écoulé et présenté par cette même Agence, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole qui s'est déroulée à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS), sur ces 304 projets, 223 relèvent de l'activité agroalimentaire et 81 de l'activité agricole. Le montant global de ces investissements est estimé à plus de 28 milliards de DA.

Ces projets d'investissement agroalimentaire touchent plusieurs activités dont les huileries et raffinage d'huiles d'origine végétale « 62 projets », abattage et découpage industriel de viandes de boucherie « 39 », fabrication de produits pour l'alimentation des animaux « 26 », fabrication et transformation de produits alimentaires « 26 », production de lait et produits laitiers « 15 », fromageries « 10 », extraction et transformation de matières animales et végétales « 1 », sucrerie et raffinage « 1 », entre autres.

Ces 223 projets dont le montant d'investissement global est de plus de 25,739 milliards de DA vont générer 3 366 emplois directs, selon le même bilan qui précise que 104 projets sont en cours de réalisation, 13 n'ont pas encore été lancés et 106 ont été annulés.

Dans le domaine de l'activité agricole, les 81 projets d'investissement déclarés à l'ANDI représentant un investissement global de plus de 2,29 milliards de DA et projetant la création de 614 emplois directs, touchent plusieurs activités dont, l'engraissement de volailles et l'accouvage industriel « 25 projets », suivi de l'entreposage frigorifique « 20 », conditionnement et emballage de produits et denrées alimentaires « 13 ».

A cela, s'ajoutent 8 dossiers de création d'entreprises de travaux forestiers et d'exploitation des forêts, 7 projets de centres de collecte de lait, 6 autres de création d'entreprises de travaux agricoles et traitement phytosanitaire, et deux pour le conditionnement de produits chimiques et engrais, selon le même bilan.

Sur ces 81 projets, 31 sont en cours de réalisation. Pour le reste des projets, 42 ont été annulés alors que 8 n'ont pas encore été entamés, a-t-on fait savoir dans le même document.

La célébration de la 27eme édition de la journée nationale de la vulgarisation agricole a été marquée par l'organisation, par la direction locale des services agricoles, d'une exposition à l'ITMAS, inaugurée par le wali Mahmoud Djamaa, mettant en valeur la diversité de la production agricole locale et la contribution de la femme rurale dans ce secteur.

S'exprimant en marge de cette manifestation, le wali a relevé que la wilaya dispose de compétences importantes dans le domaine, représentées par les agriculteurs mais aussi par la femme rurale qui occupe une place non négligeable dans le secteur.

R.R

MOSTAGANEM

Révision des lois sur l'urbanisme

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a annoncé, avant-hier, à Mostaganem, que la révision des lois régissant le secteur, en particulier celles liées à l'urbanisme et la ville, se fera à travers une large consultation de tous les acteurs et avec la participation de la société civile locale.

Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Nasri a souligné qu'un travail est en cours au niveau de son département ministériel pour revoir les lois relatives à l'urbanisme en coordination avec de nombreux spécialistes et experts algériens établis dans le pays ou à l'étranger.

« Parvenir à une nouvelle formule pour ces instruments juridiques, qui seront incorporés dans une seule loi, se fera en consultation avec les acteurs de la société et après débat sur les nouveaux changements et prise en charge des questions liées au développement durable, à l'environnement, au changements climatiques et autres », a-t-il expliqué.

« L'urbanisme concerne la société et n'est pas uniquement lié à un secteur ou une administration, ce qui nécessite l'implication de la société civile dans les nouveaux textes en vue de leur application en toute précision et le respect de leurs règles », a affirmé le premier responsable du secteur, expliquant que l'extension de la ville nécessite une vision technique, réglementaire et urbaine.

Au sujet des zones d'ombre, M. Nasri a instruit les responsables locaux à effectuer un inventaire précis des besoins de chaque région en vue de lancer un programme d'urgence pour l'ouverture de pistes, le désenclavement de la population, l'amélioration du cadre de vie et de l'alimentation en eau potable et le raccordement à l'assainissement et l'électricité.

A Mostaganem, 84 zones d'ombre, réparties sur 26 communes des 32 communes que comptent la wilaya, ont été recensées. Elles nécessitent une enveloppe de 3,2 milliards DA pour la concrétisation d'opérations de développement, selon les explications fournies par les responsables du secteur de l'urbanisme et de la construction.

Le ministre a ordonné le transfert de 814 millions DA des affectations financières restantes pour les opérations d'aménagement urbain et extérieur, et le lancement des programmes d'urgence au profit de ces zones en coordination avec les services de la wilaya.

Lors de sa visite, M. Nasri a posé la première pierre pour la réalisation de 2.400 logements de type location/vente « AADL» et a présidé une cérémonie de distribution symbolique de 950 logements de différents programmes.

Il a également présidé une réunion d'évaluation de son secteur au niveau local, avant d'inspecter des projets et d'accorder à la wilaya de Mostaganem un quota supplémentaire de 350 aides à l'habitat rural.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE BEYROUTH

Les restaurateurs à l'œuvre

Depuis l'explosion massive qui a ravagé des pans entiers de la capitale Beyrouth au Liban, la maître-verrier Maya Husseini est submergée de demandes de restauration.

Elle a espéré prendre sa retraite après des décennies de conception de vitraux, mais cette artiste estime que « je ne peux pas ne pas essayer de restaurer ce qui est parti ». Sous l'effet d'un souffle monumental, l'explosion au port le 04 août a endommagé des centaines de structures sur plusieurs kilomètres à la ronde. Les bâtiments historiques ne seront pas épargnés, rapporte l'agence France presse. Maya Husseini est l'une des artistes qui s'affaire depuis à sauver le patrimoine et l'âme de Beyrouth. Dans son atelier en sous-sol dans la banlieue de la capitale, elle montre ce qui reste de fenêtres d'une église du XIXe siècle qu'elle a déjà restaurée après la guerre civile de 1975-1990. Des tiges métalliques contorsionnées, abritant quelques morceaux de vitraux orange et bleu, gisent dans une boîte en carton. Elle déplore : « Au moins sept projets sur lesquels j'avais travaillé ont volé en éclats ». Parmi eux, des scènes bibliques sur verre pour une église et d'éblouissants vitraux jaunes et oranges pour le musée Sursock. Avant l'explosion, elle a prévu de prendre sa retraite après avoir mis les dernières touches à la conception des vitraux d'une cathédrale en construction en Jordanie. Sur sa table de travail, elle prend un morceau de verre vert et l'insère entre des bandes de plomb pour reconstruire une fenêtre représentant un jardin de fleurs et de feuilles pour une maison privée. Malgré l'aide de ses nouveaux apprentis, elle dit manquer de temps pour répondre à toutes les sollicitations. Dans les quartiers les plus sinistrés près du port, une course contre la montre s'est engagée pour couvrir jusqu'à 100 bâtiments historiques avant l'arrivée des pluies diluviennes. Une conférence parrainée par l'Unesco est prévue pour collecter des centaines de millions de dollars destinés aux travaux de restauration et de reconstruction, a annoncé la directrice de l'organisation, Audray Azoulay, depuis Beyrouth. Entretemps, les Libanais tentent de sauver leur patrimoine. A l'image de Gaby Maamary, qui a décidé de restaurer gratuitement des toiles endommagées. Sa



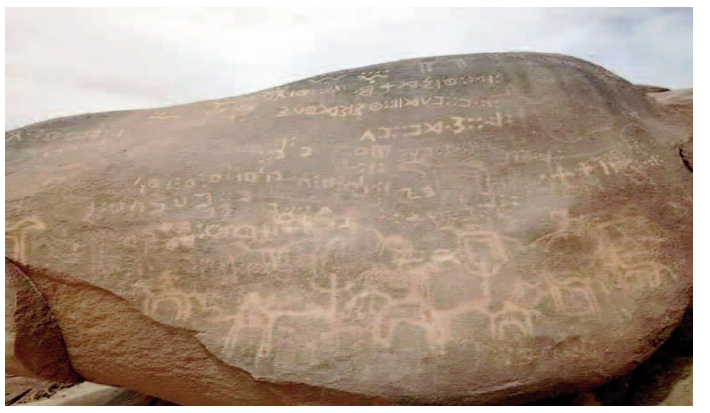
source de motivation est le dévouement de la jeunesse libanaise au lendemain du drame, qui s'est mobilisée pour balayer les décombres dans la rue et aider les sinistrés. L'héritage est « quelque chose que vous pouvez facilement perdre si vous n'y prêtez pas attention », affirme l'artiste et universitaire de 58 ans. Dans son atelier à Beyrouth, il examine soigneusement une nature morte du XVIIe siècle de l'artiste italienne Elena Recco, représentant un chat lorgnant avidement des poissons morts. Portant des gants blancs, il montre une autre toile qu'il a commencé à nettoyer, dont la partie non traitée est légèrement plus foncée et couverte d'une fine poussière de verre scintillante. A proximité, une peinture de l'artiste libanaise disparue, Sophie Yeramian, a craquelé durant l'explosion. Lors d'une visite à domicile, Maamary a récupéré une toile endommagée valant des dizaines de milliers de dollars qui allait être jetée. Une deuxième sera recouverte de ruban adhésif. Il explique que pendant la remise en état, « parfois, la même étape doit être répétée plusieurs fois, car nous ne disposons pas de l'équipement de pointe des musées ». L'acheminement de matériaux depuis l'étranger est aussi compliqué par la suspension depuis près d'un an des virements par des banques touchées de plein fouet par la crise économique. L'artiste refuse d'abandonner, il a recours aux aides d'amis et aux produits disponibles localement, « nous continuerons à faire ce travail quotidiennement jusqu'à ce que nos matériaux ou moyens s'épuisent ».

R. C.

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

L'implication du citoyen

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a mis l'accent, jeudi dans la wilaya de Tamanrasset, sur l'implication de la population locale dans la préservation du patrimoine culturel.
« Il appartient d'impliquer la population locale dans les actions de valorisation et de préservation du patrimoine culturel notamment dans les régions enclavées », a affirmé la ministre, lors de l'inspection du poste d'observation au village de Taguemart (30 km Nord de Tamanrasset). Mme Bendouda a souligné également l'intérêt à associer les micro-entreprises dans cette démarche, à travers des mécanismes leur permettant de contribuer à la valorisation du patrimoine culturel et, de là, renforcer l'attractivité touristique de ces régions. Les efforts s'orientent vers l'élaboration d'un nouveau programme d'exploitation du patrimoine culturel afin de lustrer son image et lui conférer la place qui lui sied, a-t-elle ajouté. La distribution de têtes de camélidés et de machines de couture à la femme dans les régions enclavées, s'inscrit justement dans l'optique de concrétisation des efforts visant son épanouissement économique, et une contribution à l'implication de la population locale au projet de préservation de la biodiversité. La ministre de la Culture et des Arts a procédé, en outre, à la remise d'un lot de livres à deux écoles primaires du village de Taguemart où elle a aussi visité une station de gravures rupestres et écouté un exposé sur les suggestions concernant l'étude d'aménagement de ce site archéologique. Au village de Tarhanent, elle a inspecté le projet de réalisation d'un poste d'observation de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar, avant de présider une cérémonie de remise de livres à une école primaire ainsi que de têtes de camélidés à la



population locale. Le palais de Tin-Hinan dans la commune d'Abalessa a été l'autre monument visité par Mme Bendouda qui a souligné sa grande importance historique, avant d'annoncer une action visant sa valorisation. Au terme de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya de Tamanrasset, la ministre de la Culture et des Arts s'est rendue dans la région d'Ilimène (70 km Nord de Tamanrasset) ou elle a visité la mosquée antique et le lieu de la bataille d'Ilimène (1916). Mme Bendouda a saisi l'opportunité pour souligner la richesse du patrimoine culturel et civilisationnel que renferme la région, sur laquelle s'articuleront les actions futures de promotion du tourisme culturel.

APS

AGENDA

CINE-ITALIA Retrospective Federico Fellini. Institut culturel italien d'Alger. Le lundi 05 octobre. 18:30. Au programme : Le Cheik Blanc, Les Vitelloni, La Strada, Il Bidone, Les nuits de Cabiria, La Dolce Vita, La Tentation du Docteur Anto, Huit et Demi, Juliette des esprits, Tre passi nel delirio, Les Clowns, Fellini Roma, Amarcord, Ginger et Fred, Intervista. Accès libre.

PHOTO Exposition photos et vidéo de Rafik Zaidi. Dar Abdeltif à Alger, jusqu'au mercredi 07 octobre. Portraits de femmes sahraouies à Tifariti, Sahara Occidental.
HOMMAGE Exposition sur la vie et l'œuvre de l'auteur et dramaturge Mohia alias Mohand ou Yahia jusqu'au mercredi 07 octobre. Bibliothèque nationale, El Hamma-Alger.

ECRIVAIN Rachid Mimouni, une autorité intellectuelle positive (épisode 4) par Benaouda Lebdai, professeur des Universités spécialiste de littératures coloniales et postcoloniales. Jusqu' au vendredi 30 octobre en ligne : youtube.com/watch?v=7bbwW9CPt50 Les multiples facettes d'un talent fauché en pleine maturité créatrice, à un moment où l'Algérie avait tant besoin de ses intellectuels et de ses démocrates.

CHANTEUR Khaled revisité. Du dimanche 25 octobre au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec des titres comme Didi, Aïcha et C'est la vie.
»...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

PHOTO Atelier de formation avec le photographe Fouad Bestandji. Formation complète. Le samedi 17 octobre. 10h-16h.
Réservation et infos en ligne dans la limite des places disponibles: Tel : 0550386661 ou aller à bestandji.com/formation
Réglages de base. Le matériel est fourni pour la pratique et un studio photo disponible sur place pour les exercices.
La réussite au test de fin de formation donnera droit à une attestation de succès.

GALERIE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.

La compagnie aérienne Qantas met en vente des chariots de bar encore remplis



La compagnie aérienne Qantas a mis en vente des chariots de bar utilisés dans ses Boeing 747. Remplis d'alcools, de biscuits et de produits destinés aux premières classes, ils ont ravi les passionnés d'aéronautique. D'autres souvenirs du 747 seront prochainement mis en vente aux enchères.

La vente, bien qu'insolite, a eu un succès fou. La compagnie aérienne australienne Qantas a vendu des chariots de bar utilisés dans les Boeing 747, aujourd'hui retirés de sa flotte d'appareils, rapporte CNN, relayé par Capital. Les chariots étaient encore remplis de bouteilles de vins et de champagne, de biscuits et même de pyjamas destinés à la première classe.

« Bien que nous ne les utilisions plus, ils ont encore plusieurs années devant eux, surtout pour ceux qui apprécient les objets de collection d'aviation et le design », a déclaré à CNN Phil Capps, le directeur exécutif des produits et services de Qantas. Décrits comme présentant « usagés et avec des signes d'usure », les chariots ont pourtant rapidement trouvé preneurs.

UNE AUTRE VENTE À VENIR

Mille chariots étaient vendus au prix 974,70 dollars australiens (environ 685 dollars américains) ou 169 000 points Qantas. Quelques-uns, plus grands et comportant le double de produits, se sont arrachés à presque 1 500 dollars canadiens.

De quoi ravir les passionnés d'aéronautique et les nostalgiques du « Queen of the skies ». L'appareil a volé pendant 50 ans avant de se poser définitivement en juillet 2020, six mois plus tôt que prévu, à cause du coronavirus.

La réussite de cette vente a donné des idées à Qantas.

La compagnie aérienne prévoit d'organiser une vente aux enchères caritative avec d'autres souvenirs du Boeing 747. L'événement devrait avoir lieu en octobre prochain.

UN VOLEUR EN SÉRIE TRAHI… PAR SA TONDEUSE À GAZON



PLUSIEURS VOLS de matériel et d'outils d'horticulture avaient été constatés près de Toulouse à l'été 2019. Une tondeuse à gazon subtilisée a permis de démasquer le coupable plus d'un an après. Des magasins spécialisés et des abris de jardin de particuliers étaient concernés par cette série de vols de matériel et d'outils d'horticulture qui avait frappé Toulouse et ses environs en juillet 2019. Parmi les motoculteurs et tondeuses envolés, une surprenante tondeuse à gazon composée d'un système de géolocalisation, rapporte 20 Minutes. Les enquêteurs s'étaient servis de cette technologie pour se rendre dans une entreprise désaffectée où ils avaient retrouvé une bonne partie des objets volés. Mais personne ne se trouvait sur les lieux. Plus d'un an après, la police a fait le lien entre cet endroit et un quinquagénaire qui logeait dans un camping-car garé dans la cour de l'entreprise. Placé en garde à vue, il a reconnu une partie des faits.

ELLE HÉRITE D'UN APPARTEMENT À PARIS… ET TROUVE 500.000 EUROS DANS LA CAVE



LE MAGOT DORMAIT dans une valise, au fond d'une cave d'un bel immeuble parisien. Au total, plus de 500.000 euros, en grosses et petites coupures, ont été découverts lundi par une femme qui souhaitait vendre son appartement, a-t-on appris mercredi de source proche du dossier.

"On n'a pas fini de compter. Mais il y a entre 500.000 et 600.000 euros", en coupures de "500, 100 et 50 euros" notamment, a détaillé cette source. Cet été, une quinquagénaire, héritière de l'appartement de sa mère, selon Le Parisien qui a révélé l'information, engage la vente du bien situé dans le huppé VIIe arrondissement, non loin du Champ-de-Mars et de la Tour Eiffel (ouest parisien).

Elle mandate une agence immobilière pour le faire estimer mais au moment d'effectuer des prélèvements dans la cave associée au bien, un diagnostiqueur tombe sur une porte cadenassée. Un mot est affiché courant août dans le hall pour demander à l'indélicat de libérer la cave. Sans retour, la nouvelle propriétaire décide lundi de faire appel à un serrurier.

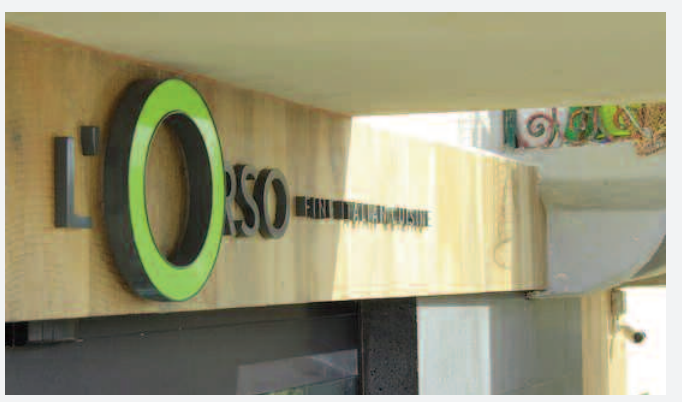
Dans la foulée, le diagnostiqueur fait l'incroyable découverte, signalée immédiatement à la police.

Une enquête a été ouverte par le parquet de Paris et confiée à la Brigade de recherches et d'investigations financières de la police judiciaire parisienne, spécialisée dans les affaires de blanchiment et de fausse monnaie.

Coronavirus à Paris. Désertés, des hôtels de luxe cherchent à attirer les télétravailleurs

POUR TENTER de faire face à la pénurie de clients, provoquée par la crise économique liée à l'épidémie de Covid-19, la chaîne hôtelière Orso a mis en place une nouvelle opération commerciale.

Depuis septembre 2020, elle vise désormais les télétravailleurs, en leur proposant de louer des chambres à la journée. Crise du coronavirus oblige, les hôtels quatre étoiles de Paris se mettent au day use, une pratique qui consiste à louer une chambre à la journée plutôt qu'à la nuit. Comme le relate Actu Paris ce vendredi, quatre des sept établissements parisiens de la chaîne hôtelière Orso proposent cette



option depuis quelques semaines. Il s'agit du Léopold (14e arrondissement), de l'hôtel Cabane (14e), le Doisy (17e) et enfin le Devillas (5e).

Les chambres sont accessibles de 8 h à 20 h.

TRAVAILLER AU CALME

Le groupe se voit en effet dans l'obligation de diversifier ses offres, miné par une pénurie de clients. Alors que ces hôtels de luxe accueillent d'habitude de multiples touristes venus des États-Unis, à peine 25 % de leurs chambres sont aujourd'hui occupées selon le site d'actualité. Orso compte désormais attirer de nouveaux clients en leur proposant de « véritables lieux de vie ».

Sa cible privilégiée ? Les télétravailleurs. « Les journées de télétravail peuvent être sportives quand les enfants sont dans les parages. Dans nos chambres, les clients font ce qu'ils veulent, dans un cadre agréable », explique un représentant à Actu-Paris. Le prix : environ 70 € pour une journée.

Bitcoin et terrorisme : un réseau de financement démantelé



Sécurité : Les autorités françaises ont procédé à l'arrestation de 29 personnes ce matin, soupçonnées d'avoir participé à un réseau de financement lié à des groupes terroristes basés en Syrie. L'argent transitait grâce à des coupons de cryptomonnaie vendus librement et de manière anonyme dans les bureaux de tabac.

Le parquet national antiterroriste (PNAT) annonce aujourd'hui l'arrestation de 29 individus soupçonnés d'avoir participé à un réseau de financement de groupes terroristes. Les arrestations ont eu lieu dans 26 départements différents et ont été accompagnées d'une vague de 56 perquisitions. Comme l'explique le communiqué publié aujourd'hui, ce réseau avait recours à des « mandats cryptomonnaie » vendus chez des buralistes pour transférer de l'argent. « Le réseau de financement du terrorisme visé par l'opération antiterroriste menée ce jour est actif depuis l'année 2019 et repose principalement sur l'achat, en France, de coupons de cryptomonnaie dont les références ont été transmises par messagerie sécurisée à des djihadistes présents en Syrie », explique le PNAT.

« Les investigations ont révélé que plusieurs dizaines de personnes résidant en France se sont rendues à maintes reprises, au cours des derniers mois, dans des bureaux de tabac répartis sur l'ensemble du territoire national, pour acheter anonymement des coupons d'une valeur comprise entre 10 et 150 euros. Ces coupons étaient ensuite crédités sur des comptes ouverts depuis l'étranger par des djihadiste qui se chargeaient de les convertir en cryptomonnaies sur des plateformes d'achat de bitcoins. » Le communiqué précise que ce réseau démontre une évolution des pratiques en matières de financement du terrorisme, qui s'appuyait par le passé sur des « mandats cash à des collecteurs implantés dans des pays limitrophes de la Syrie ».

La popularisation des cryptomonnaies et la surveillance accrue des réseaux traditionnels a poussé à un changement de tactique. Selon la justice française, ce réseau de financement a été mis en place par deux djihadistes français installés en Syrie depuis 2013. Elle indique que l'identification des 29 individus arrêtés aujourd'hui a été rendue complexe par l'absence de vérification d'identité à l'achat de ces coupons de cryptomonnaie vendus dans différents points de vente.

LE PETIT CRYPTOPMU DU COIN

La vente de ces coupons de cryptomonnaie en France s'est popularisée dans le courant de l'année 2019. Plusieurs entreprises françaises s'appuient sur un réseau de revendeurs pour proposer ces coupons, qui permettent selon leurs sites d'acheter un coupon contenant un QR Code ou un code PIN qui permet ensuite de se faire créditer d'un montant en bitcoin sur le porte-monnaie de son choix. Selon le PNAT, ce sont ces « références » qui étaient achetées, puis transmises par messagerie sécurisée à des djihadistes présents en Syrie.

Comme le rapporte France Info, le Collectif des familles unies – qui représente plusieurs centaines de familles de Français présents en Irak et en Syrie – dénonce de son coté une « opération de police indigne ». Le collectif indique que les envois d'argent dont il est question ici visent à soutenir les membres des familles « détenues par les Forces démocratiques syriennes et l'administration kurde du nord-est de la Syrie ». C'est en tout cas une affaire qui risque de faire de l'ombre à la vente de bitcoin dans les petits commerces : la société Keplerk avait annoncé avoir mis en œuvre un réseau de vente de coupons de ce type en 2018. Contactée, Keplerk n'a pas encore répondu à nos questions et l'article sera mis à jour avec leurs réponses. La société Digycode avait de son coté commencé à proposer ce type de service depuis 2017, elle explique être actuellement en train de mettre en oeuvre « une mise en conformité de cette activité qui implique un monitoring accru de l'utilisation du service dans le cadre des dispositifs instauré par la loi PACTE en 2019 ». Cette loi prevoit un premier encadrement pour les acteurs travaillant avec des cryptomonnaies, qui doivent notamment se soumettre à un contrôle exercé par l'AMF.

A l'époque, la banque centrale, l'AMF et l'ACPR avaient déjà alerté sur les risques de spéculation liés à la vente de bitcoin. Il faudra maintenant convaincre également les autorités que ces services ne sont pas utilisés à des fins illégales ou pour financer des groupes terroristes.

Arm dévoile des nouveautés conçues pour des applications autonomes



Technologie : Parmi les nouveautés, Arm a présenté le processeur Cortex-A78AE et le processeur graphique Mali-G78AE, tous deux conçus pour répondre aux besoins de performance et de calcul des secteurs automobile et industriel.

Arm a dévoilé Le mardi dernier une nouvelle suite de propriété intellectuelle qui promet plus de performance et d'efficacité de calcul pour les systèmes d'automatisation automobile et industrielle. Parmi les nouveaux produits : le processeur Cortex-A78AE, le GPU Mali-G78, le GPU Mali-G78AE et le FAI Mali-C71AE.

CPU Cortex-A78AE

Le nouveau CPU Cortex-A78AE est la réponse de Arm aux besoins de calcul de nouvelle génération des secteur automobile et industriel. D'après l'entreprise, il s'agit de son processeur le plus performant en matière de sécurité, permettant aux entreprises d'exécuter des charges de travail complexes pour des applications autonomes comme la robotique mobile et le transport sans conducteur.

La micro-architecture de l'unité centrale a été remaniée sur plusieurs fronts. Désormais, elle se compose d'une bande passante 50 % plus large que celle de la génération précédente et des performances 30 % supérieures à celles de son prédécesseur, précise Arm.

« L'autonomie a le potentiel d'améliorer tous les aspects de notre vie, mais seulement si elle repose sur une base informatique sûre et sécurisée », explique Chet Babla, vice-président de la branche automobile et IoT chez Arm. « Alors que la prise de décision autonome devient de plus en plus répandue, Arm a conçu une suite unique de technologies qui donnent la priorité à la sécurité tout en offrant un calcul hautement évolutif et économe en énergie, pour permettre une prise de décision autonome dans le cadre des nouvelles opportunités automobiles et industrielles. »

Mali-G78AE

Dans le même temps, Arm a présenté le GPU Mali-G78AE, le premier processeur graphique conçu par l'entreprise pour assurer la sécurité fonctionnelle des systèmes autonomes. Selon Arm, il fournit des calculs hétérogènes aux applications autonomes critiques pour la sécurité grâce à une nouvelle approche de partitionnement flexible des charges de travail des GPU autonomes.

Par exemple, avec le GPU Mali-G78AE, « un système d'info-divertissement, un tableau de bord avec des exigences ASIL B et un système de surveillance du conducteur peuvent tous fonctionner simultanément et indépendamment avec une séparation matérielle au sein d'une application automobile », explique la société. Le Mali-C71AE accorde également une grande importance à la sécurité dans les applications de "vision" de ces secteurs. Pour cela, il peut prendre en charge 4 caméras en temps réel, ou 16 caméras en mémoire tampon, et offre un débit de 1,2 gigapixel par seconde.

Ces nouvelles annonces interviennent quelques semaines seulement après l'annonce de l'acquisition de Arm par Nvidia pour 40 milliards de dollars. L'accord passé entre la société mère de Arm, Softbank, et son nouvel acquéreur, Nvidia, doit être examiné et approuvé par les autorités réglementaires de l'Union européenne, des Etats-Unis, du Japon et de la Chine, dans le cadre de processus séparés qui pourraient prendre jusqu'à 18 mois.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.





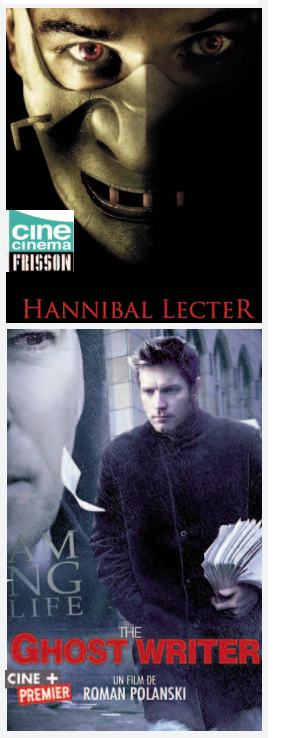








JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Divertissement Saison 5 : Demi-finale — TF1
The Voice Kids

20h05 Autre - Divertissement — France 2
Spectaculaire

20h05 Série policière (2019 - Etats-Unis) — M6
The Rookie : le flic de Los Angeles

20h10 Football / Ligue 1 — CANAL+
Nice / Nantes

20h05 Série d'animation (2013 - Etats-Unis) — W9
Saison 25 - Épisode 6: Belle Lisa ou Isabelle
Les Simpson

21h47 Cinéma - Film d'horreur — CINE + FRISSON
Grande-Bretagne - France - Italie - 2007
Hannibal Lecter : les origines du Mal

20h00 Téléréalité (Etats-Unis) — 6ter
Rénovation impossible

20h05 Cinéma - Thriller — CINE + PREMIER
The Ghost Writer

20h00 Animalier (2020 - France) — C8
100 jours avec les animaux de Cerza

20h00 Cinéma - Film d'espionnage — CINE CINEMA
The Operative

19h50 Cinéma - Film de science-fiction — CANAL+ family
Star Wars Episode IX : l'ascension de Skywalker

20h00 Série policière (1974 - Etats-Unis) — TMC
Columbo

08h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2016 - Italie)
Saison 2 - Épisode 1: A vif - Episodes de 1à12

Gomorra

Don Pietro est informé de la fusillade échangée entre Ciro et Genny. Ce dernier est entre la vie et la mort, à l'hôpital. Ciro met sa femme et sa fille en sécurité et jure fidélité à Salvatore Conte...

20h05 Série policière (2020 - France)
Saison 8 - Épisode 7: Episode 7
Engrenages

Gilou et les hommes de Cisco mettent au point un plan pour voler la drogue de l'Alsacien lors d'une de ses transactions. Laure et et son équipe sont obligés de laisser cette enquête à la brigade des stupéfiants qui a placé une balise sur la voiture du patron des dealers. Ali avoue à tous qu'il part dans un mois chez les "stups" où il sera promu chef de groupe.

21h45 Série humoristique (2020 - Etats-Unis)
Saison 2 - Épisode 5: Sleepover
PEN15

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:01	12:18	15:37	18:13	19:30

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:06	12:23	15:42	18:18	19:34

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:20	12:37	15:56	18:32	19:49

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:14	12:28	15:49	18:25	19:37

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:28	12:44	16:03	18:39	19:55

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:33	12:49	16:08	18:44	20:00

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:36	12:52	16:11	18:47	20:03

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6804 – SAMEDI 3 OCTOBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	15°
Oran	24°	14°
Constantine	29°	11°
Ouargla	31°	20°

IL N'ÉCARTE PAS UN RETOUR À LA GUERRE

GHALI LANCE UNE SÉVÈRE MISE EN GARDE AU MAROC

Le président de la République arabe démocratique sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a mis en garde l'occupant marocain contre toute atteinte à un quelconque citoyen sahraoui qui donnerait lieu à un retour à la guerre».



Dans une interview accordée à la Télévision nationale jeudi, le président sahraoui a souhaité qu'il n'y aurait pas un retour à l'effusion du sang, «mais force est de constater malheureusement aujourd'hui, que le monde dans lequel nous vivons ne émeut que face à l'effusion du sang des innocents et je crains que le peuple sahraoui ne soit contraint à ça».

Le président de la RASD a réaffirmé, à cette occasion, que le peuple sahraoui «demeure, plus que jamais, attaché à son unité et qu'aucune solution ne sera acceptée en dehors de l'autodétermination et l'indépendance», soutenant que «les générations montantes sont tout aussi déterminées que leur prédécesseurs, et même plus». Il a ce titre affirmé que «les Sahraouis sont prêts à tomber aux champs d'honneur pour le recouvrement de leurs droits».

A ce propos, il a appelé les Sahraouis «là où ils se trouvent à la résistance, car la victoire est proche, même si l'occupant marocain mise sur le temps», a-t-il ajouté Par ailleurs, il a souhaité voir l'Organisation des Nations Unies (ONU) «assumer ses responsabilités et le Maroc n'entreprend aucune action dont les conséquences seraient aventureuses».

Il a relevé, dans ce sens, «le blocage total» que connaît la question sahraouie «en dépit des appels incessants de la partie sahraouie en direction de l'ONU et du Conseil de sécurité pour des efforts plus sérieux en vue d'un règlement définitif».

La décision du Polisario de reconsidérer son engagement dans le processus de paix au Sahara occidental «a été motivée par la résolution 2494, adoptée l'année dernière par le Conseil de sécurité, et qui constitue une revirement dans la démarche de l'organisation onusienne», a-t-il rappelé. Evoquant un chantage exercé par des puissances au sein du Conseil de sécurité pour entraver les missions de la Minurso (Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), le président sahraoui a affirmé que «c'est la France qui veut contenir la Mission au simple contrôle du cessez-le-feu». Il a estimé, dans ce contexte, que «le revirement de l'ONU se traduit par le changement dans les missions dévolues aux Envoyés spéciaux au Sahara occidental».

De son côté le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU Sidi Mohamed Omar a indiqué que 29 ans après le cessez-le-feu, le peuple sahraoui «attend toujours l'autodétermination, sans qu'aucune condition favorable à l'organisation d'un référendum ne soit réunie». Dans une interview accordée mercredi à la Radio Algérie internationale. Sidi Mohamed Omar a précisé que le dossier du Sahara Occidental «est en attente d'un règlement, conformément au plan de paix onusien», déplorant «l'absence de conditions favorables à l'organisation du référendum sur l'autodétermination».

Il a, en outre, rappelé la décision du Front Polisario du 30 octobre 2019 de revoir sa participation au processus de paix onusien au Sahara occidental, après s'être écarté de son cadre initial, fixé dans le plan conjoint de règlement ONU-OUA (UA actuellement).Et de soutenir que ce plan, accepté par les deux parties au conflit (Front Polisario et Maroc) en 1988, a été même adopté par le Conseil de sécurité. Il a précisé, par ailleurs, que la poursuite de l'occupation avait conduit le peuple sahraoui à perdre confiance dans le processus de paix et que le hirak populaire spontané dans la région de Guerguerat «n'est qu'une façon d'exprimer leur mécontentement qui perdure 29 ans après le cessez-le-feu».

L'ONU et le Conseil de sécurité en particulier «sont appelés aujourd'hui à assumer leurs responsabilités et à prendre des mesures sérieuses et opérationnelles pour garantir le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique», a-t-il soutenu. Le conflit au Sahara Occidental est le plus vieux conflit en Afrique qui oppose depuis 1975 le Polisario à l'occupant marocain.

Hocine Adryen

TIZI-OUZOU

La sûreté de wilaya dresse son bilan

LA CRIMINALITÉ sous toutes ses formes semble augmenter au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Les services de la police judiciaire des différentes brigades, dépendant de la sûreté de wilaya, ont à eux seuls traité et élucidé pas moins de 1197 affaires criminelles, dans lesquelles il y a eu implication de 576 personnes, au cours du premier semestre de cette année 2020. C'est ce que mentionne un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya dirigée par la commissaire, Djamila Temmar. Nous devons signaler d'emblée que des affaires de meurtre ont eu lieu. Il s'agit plus exactement de cinq affaires d'assassinat que les services compétents de la police ont réussi à traiter et à élucider.

Dans le détail, ces 1197 affaires criminelles sont identifiées ainsi : dossiers liés aux atteintes aux biens : 143 affaires, impliquant 183 personnes et dans lesquelles 14 véhicules et 05 motos volés, ont été récupérés. Affaires liées aux atteintes à la chose publique : 272 affaires, impliquant 369 personnes, dont 84 sont relatives au port d'armes blanches prohibées. Affaires liées à la cybercriminalité : 27 affaires, impliquant 37 personnes. Dossiers liés au trafic illicite de stupéfiants : 205 affaires, impliquant 290 personnes.

A l'issue des enquêtes, les enquêteurs ont opéré une saisie de 05 Kgs et 975 grammes de Kif traité et 13547 comprimés psychotropes. Au chapitre de lutte contre la criminalité urbaine, 1547 opérations ont été menés. Elles ont ciblé 1749 points noirs et donné lieu au contrôle de 12807 individus et 12751 véhicules automobiles. De toutes ces personnes contrôlées, 217 d'entre elles étaient en situation hors-la-loi d'où leur présentation devant le Parquet.

Le communiqué de la sûreté de wilaya signale également que 1289 appels ont été reçus sur le numéro vert 1548, et 58 autres au numéro vert 104 destiné au signalement des cas de personnes vulnérables et enfants disparus. Dans ce cas précis, les services de police relève la contribution «plus que salutaire du citoyen soucieux du bien-être de son prochain».

Saïd Tissegouine



PÉTROLE

Le panier de l'Opep sous la barre des 40 dollars

LE PRIX du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est affiché à 39,94 dollars le baril jeudi, contre 40,65 dollars la veille, selon les données de l'Organisation pétrolière publiées hier vendredi sur son site web.

Le panier de référence de l'Opep constitué de 13 pétroles bruts, dont le Sahara Blend algérien, a enregistré ainsi une baisse de 71 cents. Le baril de Brent de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien, a fini à 42,15 dollars, en baisse de 0,33% par rapport à la clôture de mercredi.

Dans la journée de vendredi, il est tombé à 39,35 dollars, soit une chute de 3,86%.

Les treize membres de l'Opep et leur alliés non Opep, tiennent depuis hier (mercredi) un atelier spécial de deux jours sur la prévision de la demande mondiale de pétrole et les perspectives du marché.

Le Secrétaire général de l'Opep, SE Mohammad Sanisi Barkindo, qui a présidé l'atelier a souligné l'importance d'améliorer les normes de l'industrie pétrolière. Dans son discours publié sur le site de l'organisation, M. SE Barkindo a déclaré que l'Opep restait prudemment optimiste quant à la reprise du marché pétrolier.

Le Secrétaire général a souligné l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur le marché pétrolier en notant les difficultés auxquelles certains pays sont actuellement confrontés, alors qu'une autre vague d'infections au COVID-19 a émergé.

«Alors même que le monde continue de lutter contre les résurgences du virus, de grandes incertitudes et risques continueront de déstabiliser le marché pétrolier et d'affecter le rythme de la reprise économique», s'est-il inquiété.

L'atelier a fourni une plate-forme à travers laquelle les points de vue sur l'amélioration de l'analyse globale, de la transparence et de la communication des données pourraient être encore renforcés et améliorés ce qui devrait contribuer, selon lui, de soutenir l'industrie énergétique.

H. B.